

## **La responsabilité sociale des entreprises à Golden Star Resources, Ghana: un rapport d'étude de cas des perspectives multiples et de la collaboration**

**Chapitre Trois**  
**Printemps, 2010**

**Co-auteurs : Hevina S. Dashwood et Bill Buenar Puplampu**

### **Remerciements :**

Les auteurs reconnaissent avec gratitude l'énorme contribution du Dr. Mark Thorpe de GSR qui a été d'accord à participer, à donner accès aux actions de GSR et à réviser le rapport. Mark Thorpe a fourni aussi des informations significatives et des commentaires et suggestions critiques afin que cette étude de cas soit exacte en ce qui regarde les détails minières et la position de la GSR sur une variété de sujets.

Les auteurs reconnaissent avec gratitude la contribution des personnes suivantes qui ont fourni des commentaires sur les brouillons de cette étude de cas :

Martin Ayisi (auparavant membre de la Commission des Minérales)

Dr. Thomas Akabzaa, Département de Sciences de la Terre, Université du Ghana

Dr. Daniel Ofori, Université du Ghana, École de Business

## **I. Introduction**

### **I.I Le sujet**

Celui-ci est un rapport d'étude de cas de Golden Star Resources (GSR), une entreprise du milieu fondée comme société au Canada, avec des recettes d'or de \$400,7 millions en 2009, un accroissement de 56% par rapport au \$257,4 millions en 2008 (GSR, Communiqué de presse, Février 28, 2010). Le présent rapport repose sur les résultats des recherches menées par Hevina S. Dashwood et Bill Buenar Puplampu, dans le cadre du projet d'étude de cas utilisant la collaboration et les perspectives multiples sous la direction de dr. Kernaghan Webb de l'Université Ryerson. Ce projet utilise la méthode des perspectives multiples et de la collaboration pour le développement de l'étude de cas impliquant des équipes composées d'un mélange d'universitaires de différentes disciplines pertinentes et des personnalités du secteur privé, secteur public et du secteur de la société civile - capables de prendre la parole éclairée au sujet de leurs perspectives.

Un objectif clé de ces études de cas est l'utilisation par toutes les parties intéressées de ses résultats, analyses et discussions, des « enseignements tirés » que nous espérons d'être équilibrés, exactes et nuancés. Il est également prévu que les résultats obtenus de cette manière peuvent être perçus comme plus fondés que ceux de la perspective unique et donc d'être utilisés plus facilement par les parties du secteur public ou privé et de la société civile, comme base d'amélioration pour la politique publique, les pratiques commerciales et l'action communautaire. Avec l'appui du Conseil de recherches en sciences humaines Canada, des Affaires étrangères et commerce international Canada, des plusieurs universités participantes et avec la coopération des sociétés dont les opérations font l'objet des études de cas, ce projet utilise les perspectives multiples et la collaboration comme méthodologie pour l'étude de cas au parcours de TROIS études de cas : les opérations minières à Maricunga de la société Kinross Gold Corporation au Chile, les opérations minières de Golden Star Resources au Ghana et les opérations minières à Paracatu de la société Kinross Gold Corporation au Brésil. Hevina S. Dashwood et Bill Buenar Puplampu ont conduit la recherche sur Golden Star Resources au Ghana, Kernaghan Webb est responsable pour mener la recherche sur Kinross au Chile assisté par Dante Pesce, Rajiv Maher et Revital Goldhar, et Benjamin Bradshaw et Gustavo Oliviero ont conduit la recherche sur Paracatu au Brésil.

Cette étude de cas examine les opérations minières de GSR au Ghana, dans l'Afrique de l'Ouest, qui consistent en deux exploitations et transformations minières séparés, Golden Star (Bogoso/Prestea) Ltd., et Golden Star (Wassa) Ltd. Le but de l'étude de cas est d'identifier les questions de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) qui découlent des exploitations minières à grande échelle dans un pays en cours de développement à faible revenu, par l'analyse d'un cas, celui de GSR, et d'identifier les perspectives variées qui viennent à porter sur la façon dont ces questions sont interprétées et potentiellement résolues.

Le reste de cette section va fournir une description des opérations de GSR au Ghana, l'équilibre de ce rapport étant organisé comme suit : Section 2 – La méthodologie ; 3 - Approche conceptuelle sur la RSE dans le contexte ghanéen ; 4 - Le contexte institutionnel (aperçu de l'économie du Ghana, l'industrie minière, le cadre réglementaire, la politique du gouvernement concernant l'exploitation minière) ; 5 - Sources de discorde avec respect à l'extraction minière (l'héritage, les problèmes généraux qui typiquement surgissent dans les mines) ; 6 - Perspectives multiples sur les questions relatives à l'extraction (l'ONG, l'industrie, la collectivité locale, le gouvernement) ; 7- Identification des problèmes spécifiques à GSR (la réponse de GSR, les vues de la communauté élargie, les vues de la communauté immédiatement affecté par les opérations de GSR) ; 8 - Analyse et conclusions.

## **I.2. La description de la GSR**

Golden Star Resources Ltd (« GSR ») est une entreprise internationale des mines d'or et d'exploration minière axée surtout sur les mines, le développement minier et l'exploration au Ghana, l'Afrique de l'Ouest. Également, la compagnie a des intérêts d'exploration d'or ailleurs : dans l'Afrique de l'Ouest, en Guiana Shield de l'Amérique de Sud et au Brésil. GSR est cotée à la Bourse de Toronto, à la Bourse de New York et à la Bourse du Ghana. En 2009, GSR a produit 409 902 d'oz d'or, un accroissement de 38.5% par rapport à 2008 quand ont été produites 295 927 d'oz d'or (les données sont tirées du Rapport annuel de GSR si une autre source n'est pas mentionnée). La production d'or en 2007 et 2006 a été de 246 278 d'oz et, respective, de 201400 d'oz. En 2007, GSR a majoré ses réserves d'or de 4.15 millions d'oz (2006) à 4.93 millions d'oz, par l'acquisition des deux propriétés - Hwini Butre et Benso – qui a été suivit d'un rapport de faisabilité favorable.

GSR possède et exploite les mines Bogoso/Prestea et Wassa qui sont situées au long d'Ashanti Gold Trend dans la région occidentale du Ghana (regardez la carte). Les mines sont situées à une distance d'approximatif 300 kilomètres de la capitale, Accra. GSR détient actuellement (2009) la plus grande zone de concession d'exploitation minière (y compris la prospection et les droits miniers) au long d'Ashanti Trend. D'autres sociétés opérant dans la région incluent Newmont Mining Company, AngloGold Ashanti Ltd. et Gold Fields Ltd.

Avant 1999, GSR était une société d'exploration. En 1999, une décision a été prise pour transformer la société d'une société d'exploration dans un producteur d'or et la mine d'or Bogoso a été acheté. En 2001, GSR a acquis la mine souterraine de Prestea et ses droits de surface. Ces propriétés forment maintenant Golden Star (Bogoso/Prestea) Ltd. GSR a profité de la baisse de prix des biens pour acheter la mine de Wassa en 2002 qui est maintenant la propriété principale de Golden Star (Wassa) Ltd. En 2005, GSR a acheté les propriétés de Hwini-Butre et Benso (HBB) et ensuite elle a développé les mines Hwini-Butre et Benso qui ont commencé à livrer de minerai à l'usine de transformation de Wassa en 2008 et 2009, respectivement. Les opérations de Bogoso/Prestea et les mines de Wassa ont leurs propres installations de transformation qui sont situées à une distance d'approximatif 40 km l'une à l'autre.

En 31 décembre 2009, le nombre total des employés de GSR était de 2099. Tandis que la majorité des employés de GSR se trouvent à Bogoso / Prestea (1057 employés et 922 personnel contractuel) et Wassa (946 employés et 550 personnel contractuel), l'expansion de projet de GSR à Wassa pour les mines Benso et Hwini Butre a fourni des opportunités supplémentaires d'emploi pour une zone élargie dans la Région de l'Ouest. Par son département d'exploration (71 employés et 115 personnel contractuel), GSR continue à chercher des nouveaux cibles par tout au Ghana, dans l'Afrique de l'Ouest et dans l'Amérique du Sud, ainsi offrant la possibilité d'emploi pour une zone plus large. Il y a 18 personnes dans le bureau général (la plupart d'eux localisés au Denver) et 7 personnes qui travaillent dans le bureau d'Accra au Ghana. Plus de 2000 des employés de GSR travaillent au Ghana et plus de 97% ont la nationalité ghanéenne. Le vice-président (VP) des Opérations, Ghana est ghanéen, et la plupart de la direction située au Ghana est ghanéenne. Les directeurs généraux, dont la majorité travaille dans l'Amérique du Nord, sont des nationalités différentes.

Pour faciliter la compréhension, la section suivante présente une description de la mine de Bogoso/Prestea et puis de l'opération de Wassa.

### **I.2.1 Bogoso/Prestea**

Golden Star (Bogoso/Prestea) Limited (GSBPL) est une filiale de la Golden Star Resources Ltd. (GSR) qui possède 90%, tandis que le gouvernement ghanéen possède le reste de 10%. Bogoso/Prestea

exploite les concessions minières de Bogoso et de Prestea comme une opération unique fournissant minerai pour l'usine de transformation de Bogoso. Le bail de Bogoso (95 km<sup>2</sup>) est au nord du bail de Prestea (129 km<sup>2</sup>) qui sont proches des villes de Bogoso et de Prestea, respectivement, dans le district de Prestea Huni Valley, de la Région de l'ouest. Le district de Prestea Huni Valley a été créé en 2008 et a sa capitale administrative à Bogoso qui est à approximatif 35 km à l'ouest de Tarkwa, également dans la Région de l'ouest. Le projet de Pampe est situé à approximatif 5 km au nord-ouest de la ville de Bawdie, qui réside sur la route principale Tarkwa-Kumasi et à 16 km au nord de l'usine de transformation de Bogoso. En février 2010, pour les opérations de Wassa, l'exploitation minière se déroule aux mines de Benso, de Hwini Butre et de Wassa et pour l'opération de Bogoso/Prestea l'exploitation minière se déroule aux fosses de Buesichem et de Chujah.

GSBPL utilise des méthodes standard dans les mines à ciel ouvert pour extraire ses réserves de minerai, y compris le forage, l'explosion, l'excavation et le transport du minerai à l'usine. Les exploitations minières des concessions Bogosso et Prestea varient selon le plan d'exploitation, l'usine étant souvent nourrie de plus d'une fosse. Bogoso/Prestea ont produit 120 216 onces d'or en 2007, 170 499 onces en 2008, et 186 054 onces en 2009, une augmentation de 9.1 % par rapport au 2009. La mine souterraine de Prestea a été fermée en 2002, mais la GSR évalue les options pour rouvrir la mine.

Les tests entrepris avec la plus appropriée technique de la récupération d'or pour le minerai de Bogoso/Prestea ont montré que les minerais d'oxyde peuvent être traités par la méthode conventionnelle de filtration par carbone (FPC). Toutefois, la récupération de l'or du minerai de transition et de sulfure est plus complexe et exige un processus à plusieurs étapes. Suivant l'écrasement et le meulage, un circuit de flottation produit un concentré de sulfure qui est introduit dans une série des réacteurs BIOX® où les bactéries sont utilisées pour oxyder les sulfures et libérer l'or. Le matériau oxydé est ensuite neutralisé (le pH est accru par l'ajout de chaux) et ensuite l'or est récupéré par un processus classique de FPC.

L'usine de transformation de Bogoso a une capacité de 3.5 millions de tonnes par an et utilise la technologie d'oxydation bactérienne de BIOX® pour traiter le minerai réfractaire de sulfure. Avec l'usine de transformation de l'oxyde, Bogoso est maintenant en mesure de traiter tous les types de minerai trouvés sur les concessions de Bogoso et Prestea. L'usine de transformation d'oxyde de Bogoso a une capacité de 1.5 millions de tonnes par an. Les usines de transformation d'oxyde et de sulfure ont une capacité combinée de 5.0 millions de tonnes par an.

L'usine de transformation de l'oxyde (par filtration de carbone) a été mise sur les soins et l'entretien dans le troisième trimestre de 2008 en raison d'un manque d'oxyde. L'entreprise s'attend à redémarrer l'activité de l'usine de transformation de l'oxyde une fois la mine de Prestea - sud sera développée. Avant que le projet de Prestea - sud peut entrer en production, une audience publique au sein des communautés affectées par le captage doit être menée par l'Agence pour la protection d'environnement (APE), la demande de permis d'environnement doit être approuvée et la construction d'une route d'accès de 10 kilomètre à partir de Prestea - sud jusqu'à la route de transport existante doit être achevée.

L'installation pour l'évacuation des résidus de Bogoso/Prestea se compose de quatre zones : la cellule TSF I qui est inactive et actuellement déclassée ; la cellule TSF II 1 /2 pour les résidus du FPC ; la cellule TSF II 2A pour les résidus du FPC ; et la cellule TSF III pour les résidus qui flottent. La superficie totale est d'environ 380 ha avec 60 ha en réadaptation active (Thorpe et Oboro-O'fferie, 2009). Des rapports indépendants des ingénieurs sur l'installation pour l'évacuation des résidus sont effectués trimestrielle pour assurer la sécurité des installations.

### **1.2.2 Wassa**

L'opération de Wassa consiste d'une usine de transformation au site de Wassa, de la fosse de Wassa et de deux mines satellite, une à Benso et l'autre à Hwini Butre, situées à approximatif 52 km et, respectivement, à 80 km de l'usine de transformation de Wassa. La mine de Wassa a produit 126 062 onces d'or en 2007, 125 427 onces en 2008 et 223 848 onces en 2009, une augmentation de 78,5% par rapport au 2008. La mine de Benso a commencé à produire minerai pour l'usine de transformation de Wassa en 2008 et la mine de Hwini Butre a débuté la production en 2009. Le minerai de trois mines (Wassa, Benso et Hwini Butre) est traité à l'usine de Wassa utilisant une méthode conventionnelle de filtrage-par-carbone. Une route d'accès de 76 km a été construite en 2008/09 afin de transporter le minerai extrait des mines de Benso et de Hwini Butre à l'usine de transformation de Wassa. L'usine de transformation de FPC de Wassa génère environ 7 000 tonnes de résidus par jour qui sont pompés comme matière liquide vers les installations d'élimination des résidus, derrière l'usine de transformation. À l'installation de Bogoso, la technique de dépôt implique des robinets qui déposent les résidus sur les plages, et le surnageant est recueilli dans un étang et ensuite pompé de retour à l'usine de transformation pour réutilisation. L'installation pour l'emmagasinage des résidus de Wassa (TSF) couvre environ 116 ha et devrait durer pour le reste de la vie de la mine (Thorpe et Oboro-O'ferrie, 2009).

## **2. La méthodologie**

### **2.1 Approche méthodologique**

Cette recherche s'appuie sur des approches institutionnelles afin d'arriver à une compréhension des facteurs qui déterminent et influencent les politiques et les défis de RSE (Campbell, 2006, 2007). Comme dans la plupart des pays, le contexte politique, économique et social dans lequel Ghana est situé est essentiel à la compréhension des problèmes qui découlent de la présence des grandes exploitations minières. Les approches institutionnelles sont utiles pour la compréhension des attributs organisationnels qui influencent la perspective et l'engagement de l'entreprise minière vers la RSE. L'institutionnalisme sociologique fournit des perspectives sur le système des valeurs des communautés locales qui façonnent leur perception sur l'extraction, les sociétés minières et sur le rôle que ces sociétés devraient ou non jouer dans leurs communautés.

Compatible avec le projet de recherche d'ensemble dont cette étude fait partie, la recherche a essayé d'intégrer les perspectives multiples dans l'analyse d'exploitation minière au Ghana. Cette approche est un outil précieux pour l'identification des perspectives différentes de la part des divers acteurs à l'égard de l'extraction minière. Toutefois, les auteurs ne supposent pas que par l'identification des perspectives différentes une modalité sera trouvée pour résoudre les conflits par consensus. En effet, étant données les caractéristiques structurelles du cadre institutionnel et, peut-être plus critique, les différentes ontologies qui peuvent influencer la pensée au sein des collectivités locales rurales, des grandes lacunes entre les différentes perspectives ne peuvent pas être facilement réduites.

### **2.2 Le plan de la recherche**

Compatible avec le projet dont cette étude est une partie, les auteurs ont effectué une seule étude de cas d'une compagnie minière canadienne, Golden Star Resources (GSR). En raison du fait que GSR opère actuellement des mines uniquement au Ghana, que les deux opérations, Bogoso/Prestea et Wassa, partagent les mêmes particularités en matière de la propriété et qu'elle sont situées à proximité de chacune d'autres, les auteurs ont décidé d'étudier les deux opérations.

Afin de recueillir des preuves sur la perspective de l'entreprise minière, les auteurs ont mené des entrevues approfondies, à fin-ouvert, mais focalisées, aux différents moments. Un total de 20 employés de la haute direction et des niveaux exécutifs ont été interrogés, parfois conjointement avec les deux auteurs, et aussi séparément. Sur le site, des entrevues ont été menées en mars/avril 2009 et en octobre 2009. Des entrevues par téléphone et en personne ont été menées avec des cadres supérieurs en 5 occasions, entre novembre 2009 et octobre 2009. Information supplémentaire sur la perspective de la société a été tirée de ses documents, y compris les rapports annuels et de développement durable de GSR. Les perspectives des ONG et du gouvernement ont été recueillies par des entrevues approfondies avec un nombre sélectionné (et à cette stade, petit) de soigneusement choisi individus considérés d'être des représentants clés de leurs perspectives particulières. Par exemple, des hauts fonctionnaires de la Commission des minéraux et de la Chambre des mines ont été interrogés et plusieurs directeurs d'ONG ont été interrogés, y compris l'Association Wassa des communautés affectées par l'extraction (WACAE), le Réseau du Tiers Monde et Le développement social et économique intégrée. (Les identités des toutes les personnes interrogées ont été gardés confidentiels, conformément à l'éthique du protocole de l'agence du financement SSHRC.) Les données des entrevues ont été complétées avec des documents/rapports publiés par les ONG, le gouvernement, les associations industrielles et la Commission des droits de l'homme et de justice administrative (CDHJA). Le rapport de CDHJA du 2008 sur l'exploitation minière au Ghana est litigieux car beaucoup d'information fournie est orale et ne pas vérifier d'une autre partie indépendante. Tandis que les auteurs prennent note de cette préoccupation, nous pensons que le rapport de CDHJA sert comme un indicateur pour le genre de questions qui préoccupent les communautés et ses conclusions sont compatibles avec les préoccupations soulevées par les ONG anti-minières. Il peut donc être considéré comme un pointeur utile vers la perspective des ONG sur les questions relatives au secteur minier. Sources secondaires dans la littérature académique et des rapports de médias ont été également utilisés.

Pour amasser des perspectives des communautés, les auteurs ont cherché à déterminer la perception des individus vivant près des mines sur le secteur minier. La concession Bogoso a 11 établissements/communautés, et la ville de Bogoso est le plus grand établissement avec une population de 8 659 (Service statistique du Ghana, 2002). La concession Prestea a 5 établissements, y compris la ville de Prestea qui a une population d'environ 22 000. Les concessions Wassa/HBB se composent de 6 relativement petits établissements. En utilisant un petit questionnaire (joint comme Appendice no. 1), les chercheurs ont exploré les perceptions à Bogoso/Prestea et à Wassa où 542 personnes ont été questionnées au sujet de leurs vues sur le processus minier et leur communauté et, en particulier, au sujet de GRS. Il y a plusieurs Comités communautaires consultatifs sur l'exploitation minière (CCCEM) dans les concessions Bogoso/Prestea et Wassa, et les auteurs se sont réunis avec deux d'entre eux, représentant les concessions Bogoso et Presea qui sont actuellement actives. Au moment de la première recherche sur la terre, il y existait seulement un CCCEM en Wassa (maintenant, ce sont trois comités, un pour chacune des trois mines de Wassa), dont les auteurs ont rencontré. Ce type de Comité est composé par des sous-comités chargés de l'évaluation de l'emploi, de l'agriculture et des récoltes. Ces entrevues ont fourni des renseignements précieux de la part des représentants de ceux directement affectés par les opérations minières de GRS.

### **2.3 Limitations de la méthode et du plan**

Compatible avec le protocole du projet majeur de recherche, l'autorisation de la part de l'entreprise minière a été demandée avant de commencer la recherche. La condition que la GSR a imposé pour sa participation dans le projet est d'examiner tous les rapports découlant de la recherche, en se réservant le droit de retirer son consentement à ce projet à n'importe quel moment. GSR a supervisé toutes les préparations pour interroger ses fonctionnaires et les membres des CCCEM. En dépit des évidentes préoccupations de l'objectivité, les auteurs ont déterminé que l'accès privilégié aux

responsables de l'entreprise, des sites miniers et des CCCEM surmontent les inconvénients. En outre, la participation volontaire de la société a permis de déterminer la perspective de l'entreprise, un objectif de recherche essentiel pour le projet majeur caractérisé par les perspectives multiples.

Les auteurs sont conscients des limites d'une recherche qui s'appuie sur les perspectives d'une seule ONG ou d'une voix communautaire unique sur les questions entourant l'exploitation minière et la GSR en particulier. Néanmoins, les auteurs croient qu'ils ont réussi à capter, grâce à leurs recherches, une réflexion représentative des différentes perspectives. Les vastes données de l'enquête réalisée sur un échantillon de personnes choisies au hasard sont utiles pour déterminer la perception générale de la communauté envers l'impact de l'extraction. Les entrevues avec les représentants des collectivités dans les CCCEM ont complété les données de l'enquête et ont permis aux auteurs d'évaluer l'effet des activités de GSR sur ceux qui sont directement affectés. Bien que les CCCEM soient mis en place par l'entreprise minière et l'accès des auteurs ait été contrôlé par cette-la, les auteurs néanmoins ont trouvé les données recueillies à être toujours pertinentes soit qu'il y a des commentaires critiques ou des félicitations sur/pour certaines des activités de l'entreprise minière. Les mentions élogieuses comme celles critiques/négatifs ont été quand même organisées autour des thèmes communs qui on a trouvé à se répéter tant au niveau de Wassa et de Bogoso qu'au niveau de l'enquête de la rue, ainsi qu'au niveau des interactions avec les groupes de réflexion de CCCEM.

### **3. Approche conceptuelle : la RSE dans le contexte ghanéen**

Ghana a une longue histoire des activités de RSE faites par des entreprises grandes et petites (Ofori, 2007). Cette affirmation est confirmée par beaucoup de preuves anecdotiques des entreprises qui se sont engagées dans ce qu'Ofori décrit comme « une indulgence hasardeuse dans l'activité normale de l'entreprise... » (p. 67). Parmi une multitude d'autres activités de RSE et communautaires, les entreprises ont sponsorisé des parties d'hôpital, ont rénové des bâtiments scolaires, ont donné des ordinateurs et des bicyclettes aux autorités locales, ont organisé soupes populaires pour les sans-abri et les enfants de la rue et ont soutenu des tournois et initiatives sportifs.

Bien que ces activités soient bienvenues, elles ont souvent, pour les plus vulnérables de la société, la tendance de s'adresser aux symptômes plutôt qu'aux causes permanentes, institutionnels, systémiques et aux limitations et faiblesses nationales, gouvernementales ou à d'autres cadres de la structure sociale et des services sociales. C'est de plus comme cela dans le secteur extractif en raison du caractère non-renouvelable de l'exploitation minière traditionnelle. La RSE, diversement définie (Gawel, 2006 ; Bird, 2004), reconnaît que les entreprises ont une plus grande responsabilité à la société au-delà de générer rendement économique. Elles ont une responsabilité de traiter les conséquences de leurs activités opérationnelles, de s'assurer qu'elles se conforment aux régimes juridiques et réglementaires, et qu'elles traitent leurs actionnaires et groupes d'intérêt avec considération, respect et attention aux droits de l'homme et aux droits sociales. Les organismes fonctionnent dans une société consciente de son rôle de partie prenante (Maak et Pless, 2006).

Les diverses sections de la société contribuent en manières diverses à la cohésion, à la paix et à la stabilité de l'existence humaine. En faisant ça, peut-être elles s'attendent que d'autres reconnaissent les contributions et rendent le pareille. Cela constitue une mesure de responsabilité mutuelle que n'est ni comme un cadeau, ou volontaire, (comme si l'un en a choisi) ni facultatif (comme si ne pas s'engager dans la responsabilité-dite, rien est perdu). Plutôt, il représente une déclaration de la responsabilité humaine envers la personne dans l'offre pour une coexistence durable - capturés par la devise Akan-twi (<http://www.wacam.org/>) de WACAM : 'asetena pa', qui signifie coexistence correcte/acceptable. Le défi de RSE pour les entreprises, les gouvernements, les ONG et les communautés est de mettre d'accord

les parties sur ce que la devise ‘asetena pa’ signifie dans des contextes spécifiques. Le défi de RSE est reflété dans les réactions au rapport de la Commission des droits de l'homme et de justice administrative (CDHJA 2008) sur l'état des communautés minières au Ghana qui documente les vues des communautés sur les impacts que les industries extractives ont eu sur les communautés et les domaines dans lesquels elles opèrent. La Commission note que plusieurs plaintes, défis et infractions sont venus à son attention. Ces défis comprennent : l'accès aux ressources d'eau et la pollution des eaux, les redevances, le travail à l'explosif, la pollution avec la poussière, la sécurité et la sûreté, la santé et les maladies respiratoires, la réinstallation, l'emploi et les moyennes des subsistances perturbés. Le rapport fait largement écho aux préoccupations soulevées par les ONG, mais l'industrie minière perçoit le rapport comme fait d'une seule partie avec nombreuses allégations qui n'ont pas été convenablement étudiées de façon à démontrer leur véracité. En bref, le rapport est contesté, comme la nature de la RSE est contestée dans les pays en cours développement. Il convient de noter que la GSR n'est pas impliquée dans les cas qui sont devant la Commission.

Les défis spécifiques de RSE au pays en cours développement ne peuvent pas être traités seulement avec la philanthropie des entreprises. Ils exigent un investissement dans le capital social et infrastructurel (des régions affectés) à la fois par l'État et par les entreprises eux-mêmes. Un aspect majeur du défi de RSE suggéré par des nombreuses collectivités, les gardiens de l'industrie, des groupes de défense et des ONG est qu'après plus de 100 ans d'exploitation minière dans l'Ouest, l'Ashanti et dans l'Est du Ghana, les communautés et les régions n'ont pas beaucoup à montrer. Comme le reste du Ghana, il y a une forte incidence de la pauvreté, l'infrastructure routière est pauvre et les problèmes de santé sont endémiques.

Un problème critique de RSE dans un pays en cours de développement est où devrait être établie la ligne entre la responsabilité des entreprises minières et la responsabilité des institutions publiques ou des organismes du secteur public. Le défi pour les entreprises minières est de chercher un consensus pour leurs activités au sein de leurs parties prenantes qui va apaiser le sentiment d'injustice ressenti par les communautés. Comme il est signalé par Merali (2006), la littérature et la pensée de RSE semblent suggérer que la RSE serait pratiquée par des organisations privées avec des buts lucratifs. Dans l'expérience des communautés minières, il existe certainement un degré de désaffection en ce qui concerne le mécanisme d'État, dans la façon dont ses diverses institutions assurent la protection des droits et des intérêts des parties prenantes. Le défi de RSE dans le secteur minier du Ghana, par conséquent, est un mélange entre le secteur privé qui n'est pas capable de répondre à toutes les exigences communautaires et l'inaction et/ou les mesures insuffisantes appliquées par le secteur étatique. L'ensemble de ces deux réalités créent des difficultés de responsabilité parce que les entreprises minières ne devraient pas remplacer l'État, mais les collectivités estiment que les sociétés minières ne contribuent pas suffisamment par rapport au contexte local.

À la lumière de ces difficultés concernant la responsabilité, les approches traditionnelles sur la RSE sont insuffisantes. Il y a une nécessité augmentée d'élaborer un ensemble des actions responsables, durables, stratégiques et mutuellement bénéfiques. Ces actions devraient émaner d'une véritable reconnaissance et de l'attention aux arguments économiques, traditionnelles, historiques, ainsi que des intérêts de business, de la perspective des parties prenantes et des groupes d'intérêt. Le fondement conceptuel de la présente Étude de Cas, par conséquent, repose sur l'idée que les acteurs doivent adopter des stratégies de RSE durables qui vont au-delà de la philanthropie et entraînent les pratiques durables appropriées à un pays en cours de développement. Une telle approche doit être effectuée en partenariat avec l'État qui profitera et sera responsable pour les améliorations de l'infrastructure à long terme.

## **4. Le contexte institutionnel**

Afin d'aborder le contexte institutionnel on a brièvement examiné l'économie du Ghana, l'exploitation minière au Ghana et les institutions chargées à réglementer les activités minières.

### **4.1 L'économie du Ghana**

L'économie du Ghana n'est pas différente, en structure et processus, de celle des autres pays en cours de développement. Ses principales exportations sont l'or, le bois et le cacao. La monnaie est le cedi (GH¢), le cours d'échange étant, en juillet 2009, environ 1,45GH¢ à \$1. Jusqu'à 57% de 11-13 millions dans la population active sont engagés dans l'agriculture. Le Ghana a un sous-secteur de services de plus en plus grand (finances/services bancaires, tourisme, éducation et télécommunications) qui représente environ 29% de l'emploi formel ; l'industrie, y compris l'extraction minière et les autres industries extractives/activités de transformation, représentent entre 10 et 14% de l'emploi. Le revenu par habitant est d'environ \$500 par année, les revenus budgétaires d'environ \$4,2 milliards et les dépenses d'environ \$5,4 milliards. Conséquemment, chaque année, Ghana dépend de partenaires de développement, d'agences donateurs et d'organismes financiers internationaux pour recevoir différents prêts, subventions et aides qui sont obtenus pour deux objectifs principaux : le soutien budgétaire et l'assistance au développement. L'agriculture (y compris le cacao) et les services fournissent, chaque un d'eux, environ 37% du PIB tandis que le reste est représenté par l'industrie et les activités de transformation. Les réserves extérieures du pays (l'or et devises étrangères) sont estimées à non plus de \$3 milliards (par chaque année). En 2007, le Ghana a eu une cote de crédit de B+ de la part des entreprises de crédit Standard & Poors et Fitch. La croissance réelle du produit intérieur brut (PIB) a été en moyenne autour de 6 % au cours des 4 dernières années. Il a une télé-densité d'environ 20% (comptant les lignes mobiles ainsi que celles fixes).

Les événements importantes dans l'histoire économique récente du pays incluent : l'option pour l'Initiative PPTE (pays pauvres très endettés), initiative de 2001/02, qui a conduit à un important allégement de la dette et à imposer une mesure de prudence et discipline budgétaire. Ghana a flotté un engagement souverain (2007) sur la bourse de Londres qui a été fortement sur-sollicité (trop souscrit) et a obtenu \$750 millions, en principal pour le développement de l'infrastructure (le premier pays de l'Afrique subsaharienne, hors de l'Afrique du Sud, ayant accès, de cette façon, aux finances internationales). En 2007/08, de pétrole au large en quantités commerciales a été découvert. Structurellement, l'économie est encore fortement dépendante du cacao, des exportations de minerais bruts, des remises des fonds étrangères dans le pays, des ghanéens dans la diaspora et de l'aide des donateurs.

Les investissements étrangers directs (IED) ont été estimées, en 2006/07, à un faible 1,15% du PIB (Banque mondiale L'AMGI, 2007). Pourtant, à cause de la stabilité politique, Ghana est de plus en plus attrayant pour les investisseurs et, par conséquent, on assiste à une tendance à la hausse des IED, qui, selon la CNUCED (2006), ont augmenté à environ \$500millions/année. Ces fluxes des IED viennent pour tout le spectre des activités économiques, à partir des services (par exemple les services bancaires), vers la manufacture, les télécommunications ou les activités minières. Le dernier grand afflux (2008) a été l'achat de 70% des actions d'État dans le géant des télécommunications Ghana Telecom par Vodafone de Royaume-Uni pour un montant estimatif de \$900 millions.

### **4.2. La politique officielle du gouvernement sur les exploitations minières**

Depuis la fin des années 1980, la position politique officielle du gouvernement du Ghana sur les exploitations minières a été d'encourager la participation active du secteur privé et des grandes entreprises multinationales dans l'exploitation des grands dépôts minéraux du pays. Le cadre juridique

(La loi sur les mines et les minérales PNDCL 153 de 1986, et la loi révisée, L'acte sur les mines et les minérales no. 703, 2006) qui réglemente le secteur représente, dans une mesure considérable, les points de vue, les intentions, les buts et les objectifs politiques de l'État. Ceux-ci peuvent être résumés comme ça :

- La reconnaissance des droits sur la surface de la terre comme détenus par les propriétaires de terres, mais les droits sur les ressources ci-dessous de la surface comme détenues par l'État, pour et au nom de la population ;
- La préférence pour le formalisme et pour la réglementation juridiques de toutes les activités minières ;
- Un régime distributive des revenus couvrant les redevances, les impôts, les dividendes accumulés à partir des intérêts d'État dans les opérations minières (le gouvernement possède au moins 10% de tous les opérations minières) ;
- Des compensations appropriées pour les terres acquis et pour les perturbations de surface ;
- L'existence des plans et des engagements de réhabilitation et de fermeture ;
- La protection de l'environnement.

#### **4.3      *L'industrie minière du Ghana***

Les intérêts étrangers dans le secteur minier au Ghana remontent de plus de 500 ans à partir des premiers débarquements portugais en 1471. Pour plus de cent ans, l'exploitation aurifère et le commerce étaient les raisons principales pour lesquelles la Côte d'or est devenue tellement importante pour le commerce européen. Jusqu'au milieu des années 1800, l'exploitation aurifère a été essentiellement alluviale. L'exploitation d'excavation et d'extraction minière a démarré avec la « découverte » de la mine la plus grande et la plus productive du pays, Obuasi, vers la fin de dix-neuvième siècle. Cela a conduit à la fondation d'entreprise Ashanti Goldfields. Le pays a connu trois vagues d'extraction minière : fin des années 1800, début des années 1980 et, à nouveau, du milieu à la fin des années 1990.

Le secteur minier contribue plus de 5% du PIB avec des revenus annuels de plus de \$1 milliard. Il contribue, en moyenne, de 10% des recettes du gouvernement chaque année. En 2006, les gains du bureau gouvernemental Service intérieur de revenu ont été d'environ \$523 millions. Le secteur minier a contribué avec environ \$53,5 millions par l'impôt sur le revenu ainsi que les redevances. Quand-même, les gains principaux de l'État ne provient pas du volume des ventes et des exportations car la plupart des mines en activité sont la propriété des entreprises étrangères. Ghana reçoit ses gains grâce aux impôts, redevances et dividendes pour ses participations boursière. Le rapport annuel de 2007 de la Chambre Minière du Ghana énumère comme actives les entreprises minières suivants : Or (Abooso Goldfields Ltd; AngloGold Ashanti Ltd; Chirano Gold Mines; Goldfields (Ghana) Ltd; Golden Star Ressources; Newmont Ghana Ltd); Bauxite (Ghana Bauxite Company Ltd); Manganèse (Ghana manganèse Company Ltd).

Les minéraux qui sont extraits au présent sont les suivants : la bauxite, l'or, les diamants et le manganèse. Le tableau ci-dessous donne un aperçu des acteurs principaux. Il y a plus de 20 entreprises minières actives au Ghana. Le dernier rapport (2008) de la Commission des droits de l'homme et justice administrative (CDHJA) se concentre sur sept compagnies du secteur minier du Ghana. Aux fins de concision, nous fournissons une description de ces sept dans le Tableau I ci-dessous, dont quatre sont canadiennes. Dans le secteur minier, il y a des entreprises minières petites avec des concessions petites

et avec une seule fosse exploitée. Il y a aussi des entreprises qui ont plus d'une concession ou plus d'une zone d'opération mais sont entrées assez récent sur le marché (dans les 10 dernières années) de l'industrie ghanéen. Il y a ensuite les multinationales qui exploitent des mines sur plus d'un continent et disposent des ressources considérables et d'influence sur le marché. L'industrie minière du Ghana a également des mineurs artisanaux de petite échelle. Ceux qui ont été délivré des licences par le Ministère des terres et des ressources naturelles à la recommandation de la Commission des minéraux et de l'Entreprise de marketing des métaux précieux (EMMP) sont considérés comme légaux. L'EMMP donne également des licences aux acheteurs des produits artisanaux, mais aucune différence n'est faite quand à savoir si les acheteurs autorisés ont acquis leur or de la part des mineurs autorisés ou non. Les mineurs sans licences sont illégaux et dénommés orpailleurs.

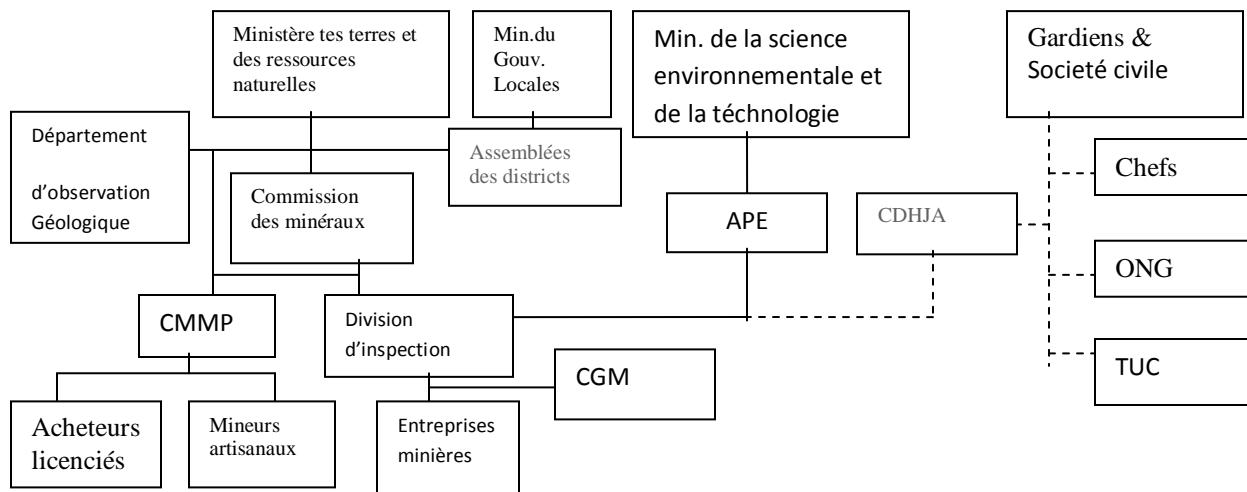
**Tableau I. Quelques entreprises minières du Ghana, les propriétaires et les volumes de production**

<b>Entreprise &amp; l'année quand les principales opérations ont débuté au Ghana</b>	<b>Les propriétaires</b>	<b>Produit &amp; Location d'opération au Ghana</b>	<b>Résultats – 2006</b>
Gold Fields Ghana Ltd ; 1993	Gold Fields (Afrique du Sud) & IAMGold (Canada) ; Gouvernement du Ghana (GdG)	Or ; Tarkwa & Damang ; Région de l'ouest (forêt) du Ghana	938 696 onces
AngloGold Ashanti ; 2004 Présence de durée comme Ashanti Gold au Ghana	Anglo-américaine : Afrique du Sud & Ghana	Or ; Obuasi, Iduapriem ; Région de l'ouest et de l'Ashanti du Ghana	620 001 onces
Golden Star Resources ; 1999/2001/2002	Canadienne	Or ; Wassa, Mponor, Bogoso / Prestea ; Région de l'ouest du Ghana	409 000 onces (2009)
Newmont Ghana	Américaine	Or ; Ahafo (Région de Brong Ahafo) ; Akyem (Région de l'est)	202 000 onces
Chirano Gold Mines Ltd ; 2004	Red back Mining (Canadienne); GdG	Or ; Chirano: Bibiani/Bekwai; Région de l'ouest de Ghana	127 196 onces
Ghana Manganese Company Ltd	GdG & Elkem (Norvège)	Manganèse ; Nsuta, Région de l'ouest de Ghana	1.65 tonnes métriques
Ghana Bauxite Company Ltd, 1940	GdG & Bosai Minerals Group (Chinois-acquisitionnée de l'Alcan 2009)	Awaso, Région de l'ouest de Ghana	841 775 tonnes métriques

#### 4.4. Cadre réglementaire régissant l'activité minière

La figure I ci-dessous détaille la gouvernance, les structures administratives et les liaisons des parties prenantes en ce qui concerne l'exploitation minière au Ghana.

**Figure I : Institutions dans la structure de l'exploitation minière au Ghana**



Source : La compilation des auteurs d'une variété des sources.

Les droits miniers (l'exploration et l'exploitation des mines) sont délivrés par le Ministre des terres, des forêts et des mines à la recommandation de la Commission des minéraux (la Loi 703, Section 5 (1)). La Commission des minéraux a la responsabilité d'administrer la loi (Loi 703, Section 100 (1)). La Division d'inspection de la Commission des minéraux est responsable de la sécurité des mines, des normes sur l'équipement, des inspections et des niveaux de la compétence des ressources humaines. La Division écrit des rapports pour la direction de la mine ainsi que pour la Commission des minéraux. Les mines ont un délai dans lequel doivent redresser les problèmes identifiés par un rapport. Le défaut de prendre les mesures correctives requises est punissable par la loi.

L'Agence pour la protection de l'environnement (APE) a des attributions larges en ce qui concerne toutes les problèmes environnementaux (pas seulement les extractions minières). Sa mission essentielle est de s'assurer que la politique environnementale et de planification est mise en œuvre et qu'elle est compatible avec le souhait du pays pour l'entretien effectif et à long terme de la qualité environnementale. Un permis d'environnement de l'APE est nécessaire avant le début des opérations minières. À cet égard, l'APE a le pouvoir de contrôle sur les effets de l'extraction sur l'environnement. Dans le cadre de la gestion des ressources environnementales, l'APE reçoit ainsi des rapports mensuels et annuels provenant des entreprises minières et effectue des évaluations des lieux d'exploitation minière pendant toute l'année pour s'assurer que les entreprises respectent leurs responsabilités environnementales.

La Commission des droits de l'homme et justice administrative (CDHJA) est responsable d'assurer la justice administrative et procédurale, la transparence et l'imputabilité dans les deux secteurs, public et privé. Elle examine les plaintes de violations des droits et des libertés fondamentales dans les deux secteurs, public et privé, ainsi que les plaintes regardant l'injustice administrative, l'abus de pouvoir et les transformations injustes de toute personne commises par les fonctionnaires publics dans l'exercice

de leurs fonctions officielles. Toute allégation de violation des droits de l'homme, y compris celles impliquant les entreprises minières, peut être signalée à la Commission pour être enquêtée. Actuellement, Golden Star n'a aucun procès devant la Commission.

Les Assemblées de District (AD) sont responsables de problèmes locaux spécifiques comme la planification, l'assainissement rural et la gouvernance et de la liaison avec des organismes de sécurité, et elles agissent en tant que voix étatique de la population locale. Les AD constituent le bras exécutif de l'État au niveau local. Toute initiative d'une entreprise minière qui s'allonge au-delà de soutenir un individu ou une famille et implique des terres, des bâtiments, des écoles ou des fermes agricoles va impliquer, probablement, l'Assemblée de district.

La Chambre ghanéenne des mines (CGM) est l'association-égide des sociétés minières privées du Ghana. Elle travaille à promouvoir les intérêts spécifiques ainsi qu'à fournir un cadre pour l'examen par les pairs des entreprises minières et leurs actions. Pourtant, ses codes et ses attentes sont, en grande partie, volontaires.

## **5. Sources de contention regardant les extractions minières au Ghana : un conte sur deux réalités**

### **5.1 L'héritage minier du Ghana**

La section ci-après documente les effets positifs et négatifs de l'extraction minière à grande échelle sur l'économie et sur les communautés locales.

#### **5.1.1 Effets Positifs**

La libéralisation du secteur minier au Ghana dans les années 1980, grâce à la privatisation des actifs miniers et à l'introduction des règlements complets (La loi sur les minéraux et l'activité minières, 1986/PNDCL 153) a provoqué un afflux des investissements étrangers directs (IED) dans le secteur minier. Le succès d'attirer les IED s'est traduit dans l'accroître de l'emploi dans le secteur de 15 069 en 1987 à 22 500 en 1995 (Akabzaa et Darimani, 2001: 15). En outre, à des milliers directement employées par les grandes mines, des importants emplois indirects sont fournis par les entreprises qui soutiennent le secteur minier, tel que des laboratoires de dosages, des agences de location et de vente d'équipements, des services de sécurité et d'approvisionnement.

Le secteur minier est la seule source de devises et contribue d'environ 45% du total des recettes en devises du Ghana (Aryee, 2001). La grande industrie extractive représente 7% à 9% des recettes totales du gouvernement. Contrairement à certaines autres juridictions d'industries extractives, en Afrique et ailleurs, il y a un certain degré de transparence dans les rapports sur les redevances versées au gouvernement du Ghana qui participe à l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE). Selon la Chambre des Mines du Ghana (Publiez ce que vous payez, 2007), les membres producteurs de la Chambre ont payé en 2007 un total de \$43 226 713 en redevances au gouvernement. Les différentes autorités municipales et les assemblées de département (AD) situées dans les zones minières ont bénéficié également par le biais du paiement de tarifs qui, en 2007, s'élevait au Ghana à 7,59 milliards de cedi (Chambre des Mines du Ghana, 2007).

La Chambre des mines a identifié toute une gamme des multiplicateurs sociaux qui sont le résultat direct de l'exploitation minière à grande échelle dans les collectivités rurales (La Chambre des mines du Ghana, 2007). Ces peuvent être catalogués comme suit :

- **Les services bancaires** : la présence des mines dans des collectivités comme Tarkwa, Obuasi et Prestea a encouragé les banques de mettre en place des succursales dans ces zones, de cette façon employant des locaux et fournissant des services aux entreprises communautaires qui auraient autrement appeler aux capitales régionales pour les services bancaires.
- **La téléphonie** : la nécessité, pour les sociétés minières, d'avoir des services de communications viables a facilité les services de téléphonie fixe et cellulaire pour les collectivités vivant autour des mines.
- **L'électricité** : Les entreprises ont fourni des transformateurs, des perches électriques, des câbles et d'autres équipements pour faciliter l'extension d'énergie vers les communautés minières.
- **Le développement de l'infrastructure** : la construction des routes d'accès aux collectivités rurales, même si destinées au profit des opérations minières, représente, pour les communautés rurales, des aménagements importantes qui stimulent la croissance économique et offrent un meilleur accès aux établissements de santé en cas d'urgence.
- **L'éducation et la santé** : Des nombreuses écoles ont été construites par des entreprises minières dans les zones rurales, généralement sous-desservies, où elles opèrent et la plupart des écoles sont maintenues par les entreprises minières. Les entreprises minières ont également construit des hôpitaux et des cliniques dans les collectivités minières pour répondre aux besoins du personnel et des membres de la communauté.
- **Le développement des ressources humaines** : La plupart des entreprises minières a des grands programmes de formation et des bourses qui permettent aux étudiants de niveau postsecondaire de faire progresser leur formation professionnelle vers les domaines proches de l'extraction minière et puis ils sont recrutés pour travailler dans les mines.

### **5.1.2 Effets négatifs :**

La zone Bogoso/Prestea a été affectée par l'extraction (ainsi que par les activités forestières et agricoles) de plus de 120 ans, avec son cortège d'effets environnementaux. Avec les avantages, décrits ci-dessus, résultant de la dernière vague des investissements miniers qui a commencé dans les années 1980, un éventail de préoccupations sociales et environnementales est venu.

Une difficulté clé, la perte d'emplois dans la zone Tarkwa/Bogoso/Prestea à la fin des années 1990 et le début des années 2000, a résulté à partir des changements structurels dans l'économie de l'or du monde entier et, conséquemment, ce n'est pas quelque chose spécifique pour Ghana. Les entreprises minières d'or ont évolué à partir de mines surtout souterraines à d'opérations de ciel-ouvert qui emploient moins de gens à excaver le minerai. La commutation hors l'exploitation minière souterraine, qui était déficitaire à cause du faible prix d'or, vers les mines à ciel-ouvert plus rentables, a généré des conflits sociaux déterminés par les importantes mises à pied causées par la fermeture des mines non rentables.

Le développement des mines à ciel-ouvert demande plus de terre que les mines souterraines traditionnelles résultant dans la suppression des domaines de surface opérationnels qui faisaient partie de la base agricole. Près de la fin des années 1990, plus de 70% de la surface terrestre de l'axe Tarkwa/Prestea/Bogoso/Abosso/Nsuta a été concédé (en principale pour exploration) aux entreprises minières exploitant dans cette zone (Akabzaa, 2000 : 75). Le travail d'exploration et de développement a conduit à l'ouverture des six nouveaux mines d'or de surface qui ont été développées à partir du milieu à la fin des années 1990 en créant une des plus fortes concentrations de mines sur le continent africain (Akabzaa, 2001 : 147). Il faut noter que le développement de chaque mine utilise une proportion du bail minier (qui représente seulement une fraction des baux d'exploration) pour ses opérations et

que les autres utilisateurs de la surface sont en mesure de poursuivre leurs activités en dehors de la zone opérationnelle.

Bien que le changement dans la loi sur les mines d'encourager les investissements étrangers ait produit les résultats d'investissement souhaités, les mesures pour protéger l'environnement et les droits des communautés affectées traînent. Quand l'exploitation minière a été libéralisée, le Ghana était une démocratie naissante, formellement passant, en 1992, d'une dictature militaire à une démocratie multipartite. La protection formelle des droits de l'homme, consacrés dans la Constitution de 1992, n'a pas été immédiatement traduite dans une protection effective pour les communautés affectées d'une manière négative par l'extraction. En ce qui concerne l'environnement, l'APE n'était pas établi jusqu'en 1994 (le Conseil sur la protection de l'environnement prédecesseur (1974) étant soumis sous contrôle politique et n'ayant aucun pouvoir d'exécution ou du contrôle indépendant). Tous ces événements ont eu lieu avant que l'entreprise Golden Star Resources a commencé l'exploitation minière au Ghana, les lois appropriées étant en vigueur lorsque Golden Star Resources a acheté la mine Bogoso, en 1999.

L'augmentation du nombre de sociétés minières étrangères exerçant des opérations minières de surface au Ghana a coïncidé avec des allégations de violations des droits de l'homme dans les années 1990. Comme les communautés locales ont réagi à la dégradation environnementale, aux déplacements prétendument forcés et à la perte des moyens de subsistance, le personnel de sécurité d'État a harcelé et a déplacé en manière forcée les membres des communautés locales qui se sont opposés aux nouvelles mines (Chronique ghanéenne, 1998). Selon Ayine, les autorités du gouvernement, centrales et locales, sont/étaient complices en omettant de respecter les droits des communautés locales parce que les administrations centrales et locales compétentes considéraient les communautés locales comme des obstacles aux opérations minières (2001 : 96-99). La situation a été aggravée par le fait que ces régions ont traditionnellement été négligées par le gouvernement.

Parmi les préoccupations associées au développement minier, les considérations sociales et environnementales clé comprennent : l'utilisation de la terre en manières différentes, la perte des terres agricoles et des compensations insuffisantes, la destruction des sites sacrés et des sites culturels, les expulsions forcées ou des problèmes de la réinstallation/relocalisation, la dégradation des terres, l'augmentation du taux d'abandon scolaire, le chômage, les violations des droits de l'homme, la pollution de l'air et des eaux, et des déversements dans l'environnement récepteur.

Les lecteurs intéressés à obtenir des informations plus détaillées sur les effets positifs et négatifs de l'extraction minière au Ghana peuvent consulter les textes suivants : Akabzaa et Darimani, 2001 ; Akabzaa, 2000, 2001 : Akpalu et Parks, 2007 : Ayine, 2001 : CHRAJ, 2008 ; La Chambre des mines du Ghana ; Hilson, 2002 ; La Commission des minéraux du Ghana ; Nyame et al, 2009).

## **5.2. Préoccupations découlant de l'extraction minière au Ghana**

### **5.2.1. Environnementale**

Les problèmes qui peuvent être associés aux mines de surface au Ghana comprennent la pollution de l'eau et de l'air, la perte des terres agricoles, l'éventualité de réinstallation, le bruit, la dégradation des terres et des changements dans l'utilisation des terres. La zone dans l'ouest du Ghana étudiée, où les activités minières prennent place, est caractérisée par des niveaux élevés de précipitations et donc la pénurie d'eau associée habituellement à une exploitation minière n'est pas identifiée comme une source de souci. Les niveaux élevés des précipitations posent des problèmes de gestion pour les installations d'élimination et le contrôle des eaux de ruissellement provenant des régions minières est nécessaire en raison des fortes concentrations de matières en suspension dans les

eaux de ruissellement. L'accès des communautés locales à l'eau potable peut être perturbé où des petits ruisseaux ou des rivières sont détournées par la construction des infrastructures minières. L'exploitation aurifère dans l'ouest du Ghana entraîne, typiquement, la filtration par carbone et/ou la filtration en masse, des processus utilisant le cyanure. Occasionnellement, les résidus déversés ont contribué à la pollution des eaux de surface dans des rivières et des eaux souterraines causant la mort des poissons qui sont source de nourriture pour les populations locales.

Les mines à ciel ouvert génèrent de la poussière et du bruit. Par conséquence, les communautés situées à côté des mines à ciel ouvert sont réinstallées ou transférées pour réduire le dérangement. En fonction de leur proximité, les communautés locales peuvent être affectées négativement par les émissions de poussière. Les enfants d'école qui, dans les régions rurales du Ghana, marchent des longues routes rurales pour arriver à l'école sont particulièrement vulnérables à la poussière s'ils marchent au long de la direction des routes d'accès nouvellement développées et des routes de transportation pour le trafic des camionnes lourdes. La poussière créée par l'industrie minière et par l'activité des camionnes lourdes s'installe également sur les plantes et peut réduire les rendements de la végétation et des cultures adjacentes à la source de poussière. Le bruit ambiant et les vibrations de sol faites par les explosions peuvent affecter les bâtiments proches aux opérations par les en fissurer.

La capacité de l'APE d'accomplir ses obligations écologiques et d'atténuer les effets potentiels négatifs de l'industrie minière sur l'environnement s'est améliorée au fil des années. Par les Règlements d'évaluation environnementale de 1999 (modifiés en 2002), les entreprises minières sont tenues de rédiger des déclarations d'impact environnemental et des plans de gestion environnementale. Le contrôle d'APE s'étend aux réserves forestières du Ghana grâce à ses Lignes directrices environnementales pour l'extraction dans les réserves forestières protégées (2001).

Quand une exploitation minière sera ouverte dans une réserve forestière (où les bûches du bois sont coupées tous les 40 ans), un contrôle environnemental strict sera requis, comprenant des lieux de décharge à l'extérieur de la réserve pour la pierre gaspillée et le nivellement de toute fosse. Tout développement dans les réserves forestières survient seulement après des consultations approfondies avec les autorités réglementaires et les communautés locales et il est contrôlé à travers d'un certificat d'environnement délivré par l'APE. Selon un rapport publié par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), le Ghana et la Tunisie ont les meilleurs systèmes d'évaluation environnementale d'Afrique en vigueur avec des institutions efficaces, des directives administratives et un cadre solide des lois et des règlements (CEA, 2005: 23).

### **5.2.2. L'emploi**

Dans un contexte des prix d'or médiocres dans les années 1990/début des années 2000, un grand nombre de mines souterraines a été incapable de maintenir la rentabilité et a dû fermer. Au cours des années 1990, des nombreux travailleurs dans les principales zones minières souterraines de Tarkwa, de Prestea et d'Obuasi ont perdu leurs emplois. Ce revers a été compensé, en partie, par l'occasion de mettre au point des dépôts de qualité inférieure tout au long des chaînes minéralisées qui se prêtent à l'exploitation minière de surface. Ces nouvelles mines à ciel ouvert ont introduit des nouveaux emplois dans les régions défavorisées quoique moins nombreux qu'étaient disponibles dans les mines souterraines.

Des progrès récents dans l'exploitation à ciel ouvert, comme dans les mines souterraines, ont entraîné la nécessité pour des travailleurs plus qualifiés dans des zones où des nombreuses personnes manquent d'instruction au-delà du niveau primaire. La perte d'emplois et l'incapacité de trouver des emplois bien payés non qualifiés ont été les principales sources de mécontentement dans les zones de proximité où se trouvent les exploitations au ciel ouvert et les mines souterraines. La migration des

gens d'autres zones dans l'espoir de trouver un emploi avec les entreprises minières exacerbe la situation du chômage.

### **5.2.3. La perte des moyens de subsistance et les disputes sur la réinstallation et la compensation**

Les zones rurales de l'ouest du Ghana sont caractérisées, en général, par des niveaux élevés de l'emploi informel ; la majorité des gens soit sont des agriculteurs de subsistance, soit pratique un mélange où les cultures agricoles assurent leur subsistance et l'argent. Les gens sont généralement peu instruits et, en dehors des grands centres, l'infrastructure est typiquement pauvre à cause de manque des services et de l'investissement. La plupart des gens dans le secteur agricole peut être considérée comme employés, même s'ils ne sont pas comptés dans le cadre de la population active. Les principales activités agricoles commerciales sont axées sur le cacao et sur les palmiers à l'huile. La croissance dans la pratique de mines à ciel ouvert depuis la fin des années 1980 a entraîné une plus grande perturbation pour les zones proches et une interaction accrue entre les parties prenantes et les opérations minières. Il est possible qu'avant 2000, les uns de ceux inclus dans des projets de réinstallation n'ont pas été convenablement dédommagés et leurs moyens de subsistance ont été perturbés en raison d'extraction minière.

Les procédures pour déterminer comment les agriculteurs doivent être indemnisés ont été établies en 2006 par la Loi des minéraux et d'exploitation minière (La loi no. 703). Conforme à la section 73.3, le montant d'indemnisation est déterminé par l'accord des parties (l'agriculteur et l'entreprise minière). Dans le passé, le Comité d'évaluation de la terre (CET) a été chargé de déterminer la valeur des récoltes, mais, dans le cadre de la Loi de 2006, le CET intervient seulement si les parties ne peuvent pas convenir un montant. Les soucis au sujet de la capacité des agriculteurs de représenter leurs intérêts sont normaux et les procédures de remédier ces soucis n'ont pas été abordées par le gouvernement à ce jour (une nouvelle législation de l'exploitation minière a été rédigée pour donner un sens à la Loi de 2006, mais sa présentation au Parlement a été retardée à cause de l'élection d'un nouveau gouvernement en décembre 2008).

Comme réponse à la nécessité pour la transparence, les entreprises minières opérant dans l'ouest du Ghana développent, en général, des mécanismes transparents pour guider leurs programmes de réinstallation. La plupart des entreprises, par exemple, se conforment à la norme de performance numéro 5 de la Société financière internationale (SFI) sur la réinstallation involontaire.

Toutefois, les différends autour de la compensation pour la « privation d'utilisation » demeurent et aussi autour de la compensation des agriculteurs pour les arbres matures de haut rendement. Les agriculteurs réinstallés qui doivent partir de zéro doivent être indemnisés pour la perte des revenus des cultures non-réalisées. La compensation pour la « privation d'utilisation » n'a pas encore été définie et promue dans les règlements qui sont nécessaires pour définir comment la loi actuelle sur les mines (2006) est mise en œuvre. Les agriculteurs compensés pour leurs cultures peuvent manqués l'éducation de gérer d'une manière responsable les paiements de compensation et parfois ils gaspillent l'argent et se retournent vers l'agriculture à la place de pouvoir profiter de la bonne chance inattendue.

### **5.2.4 Les activités d'orpaillage**

Il y a une longue histoire de petite exploitation minière au Ghana. Depuis la fin des années 1980 et avec le développement de l'opération minière à ciel ouvert, de plus en plus les petits mineurs sont entrés en conflit direct avec les grandes entreprises minières. En 1989, le gouvernement ghanéen a légalisé la petite exploitation minière (La loi sur l'exploitation minière de petite échelle (PNDCL 219)) et le Ministère des terres et des ressources naturelles a délivré des licences à la recommandation de la Commission des minéraux. Toutefois, beaucoup des petits mineurs opèrent illégalement, certains

d'entre eux dans les concessions minières légales où ils savent que leurs efforts sont plus susceptibles d'être récompensés. Certains détenteurs de licences légales de petite échelle ne travaillent pas vraiment sur leurs propres concessions, mais ailleurs, comme mineurs illégaux utilisant leurs licences comme couverture ou comme bouclier.

De plus, les jeunes chômeurs locaux préfèrent les revenus relativement élevés qui viennent des activités d'orpaillage que les modestes revenus associés à l'agriculture. L'activité d'orpaillage est très commune au long des banques des rivières pendant la saison sèche dans la région de l'ouest (un exemple typique est la rivière Ankobra). Les migrants qui viennent d'autres zones attirés par la perspective d'un emploi minière légitime peuvent également finir à travailler comme des orpailleurs. Le nombre des mineurs illégaux de petite échelle dépasse largement le nombre des mineurs légaux de la même catégorie. Les activités d'orpaillage sont souvent illégales, dangereuses et utilisent régulièrement le travail des enfants, contrairement au droit ghanéen et au droit international. Le gouvernement du Ghana perd également les taxes et d'autres revenus à cause de cette économie souterraine.

L'aide de la police locale et de l'armée a été parfois sollicitée pour faire partir les gens engagés dans l'orpaillage. Ces interventions ont devenu en quelques occasions violentes suivis par des allégations de violations des droits de l'homme. Les orpailleurs qui viennent de l'extérieur des zones de l'autorité des chefs présentent un problème parce qu'ils ne sont pas soumis à l'autorité des chefs locaux et, en fait, ébranlèrent cette autorité. Tout de même, il y a eu des cas où les chefs ont recueilli des fonds et ont donné des terres aux migrants ou à des orpailleurs qui ne sont pas locaux mais utilisent les services de ces locaux dans les mines. De plus en plus préoccupant est le fait que l'exploitation illégale est en train de devenir plus perfectionnée avec l'implication présumée d'étrangers ou des certains locaux riches qui fournissent des équipements à faciliter l'extraction de mineraux.

## **6. Des perspectives multiples sur les problèmes relatives à l'extraction minière**

Le débat ci-dessous est basé sur des entrevues avec les organisations suivantes : Le réseau Tiers Monde, L'association Wassa des communautés affectées par l'extraction (AWCAE), Le développement social et économique intégré (ISODEC), La chambre des mines du Ghana, La Commission des minéraux. De plus, des réunions ont eu lieu avec les CCCEM suivantes : le CCCEM de Bogoso (la ville de Bogoso); le CCCEM de Mbesse Nsuta (la concession de Bogoso); le CCCEM de Mamponso (Wassa). Des documents inédits produits par certains de ces organisations ont également été recueillis. Le débat suivant est une compilation des entrevues et des documents écrits.

### **6.1 La perspective du gouvernement sur les problèmes**

Au début de 1980, le gouverneur du moment - lieutenant de vol Jerry Rawlings, du Conseil national provisoire de défense (CNPD), a entrepris un programme de redressement économique (PRE) sous les auspices de la Banque mondiale et du FMI. L'industrie minière qui, jusqu'à cette époque, était encore largement étatisée, se trouvait dans un état de délabrement considérable. Les problèmes portaient sur la capacité d'exploration pauvre, le manque de capital pour ouvrir des nouvelles réserves et les pauvres pratiques de gestion. En réponse aux conseils de la Banque mondiale, les actifs des mines ont été vendus à des intérêts privés et La loi sur les mines a été révisée, en 1986, pour faire le Ghana attrair pour les investissements étrangers directs dans le secteur minier. L'impôt et le régime de redevances ont été changés pour faire le Ghana compétitif sur le marché mondial des investissements étrangers.

Dans le cadre de la Loi sur les mines de 2006, les sociétés minières ne paient pas moins de 3% ou plus de 6% des redevances pour leurs gains bruts ; ça a été ajustée à un minimum de 6% en 2009. À

la raison des hautes déductions pour l'amortissement accordé aux sociétés minières au titre de la loi (La loi d'exploitation minière et minéraux de 2006, les Sections 28 et 29), le paiement des redevances représente, généralement, 6% de revenus.

Le gouvernement a au moins 10% d'intérêt gratuit dans tous les projets miniers étrangers développés au Ghana et, donc, il a un enjeu dans la viabilité à long terme du secteur minier. Le gouvernement considère comme sa prérogative d'apprécier les bénéfices de l'extraction et exerce son droit de déterminer la modalité de distribuer les revenues minières. Les minéraux représentent une propriété nationale (Loi 703, Section 1) et la Loi sur les mines stipule que les minéraux n'appartiennent pas aux propriétaires des terres (utilisateurs de surface) mais appartiennent, comme dans la plupart des pays, à l'État.

Les intérêts/droits des propriétaires fonciers sont définis dans la Loi sur les mines de 2006 (Sections 72-75), ainsi que les mécanismes concernant les différends qui comprennent l'option de prendre les griefs à la cour. Plus récent, les différends sur les problèmes miniers ont été politisés, les députés utilisant les questions minières dans leurs campagnes en vue de se faire élus.

Bref, bien que certains des effets négatifs de l'extraction soient reconnus, le secteur minier est considéré à fournir de la valeur économique par l'identification des nouvelles réserves à travers de l'exploration, par la provision des emplois de qualité, bien rémunérés et par des revenus qui s'accumulent au budget gouvernemental. Ceux qui expérimentent les effets négatifs de l'extraction sont considérés seulement comme ceux qui s'engagent dans les protestations contre les sociétés minières, conséquemment, l'opposition à l'extraction n'est pas considérée comme très répandue, bien que les ONG, qui s'efforcent de prendre la parole pour les communautés, attiraient beaucoup de publicité. Bien que le militantisme des ONG puisse être irritant, les ONG ont contribué à une plus grande sensibilisation des communautés en ce qui concerne leurs droits et comment ils devraient être protégés.

## **6.2 Les Perspectives des ONG sur les problèmes**

### **6.3.1 L'abuse des droits de l'homme**

Parmi les ONG d'anti-exploitation minière il y a un consensus général que les sociétés minières ont coopté des joueurs sociaux clés qui se sont comportés d'une manière agressive et en toute impunité vers les communautés locales. Le changement des exploitations minières vers la surface, à la fin des années 1980, a généré des conflits fonciers, les sociétés minières développant des opérations dans les zones agricoles, lorsque les agriculteurs ont été déplacés de leurs fermes. Les mineurs de petite échelle ont également perdu l'accès aux minéraux tandis que les sociétés minières de grande échelle ont reçu les concessions. Le gouvernement est considéré à prendre la côté des sociétés minières, et la police et la force militaire ont été déployés par le gouvernement pour mater les protestations et pour faire partir les orpailleurs. En addition à la violence associée à ces affrontements, il y a eu les rapports de décès et/ou des blessures, y compris deux blessés dans une protestation contre la GSR en 2005. À la suite de ces protestations il y a eu une augmentation de la présence policière et militaire dans les régions minières du Ghana, y compris une station militaire permanent à Prestea.

Tandis qu'il ne semble pas y avoir une pénurie des terres pour l'agriculture, l'empiétement des mines de surface dans les réserves forestières du Ghana est une préoccupation majeure exprimée par les ONG. L'empiétement prend la forme de routes construites pour transporter le minerai aux usines de transformation et cela conduit à la suppression des zones forestières pour ouvrir de nouvelles mines.

### **6.3.2 Les compensations insuffisantes et le manque de transparence**

Il est préoccupant que, pour chaque emploi créé par l'activité minière, des nombreux autres moyens de subsistance sont perdues. Le régime d'indemnisation pour les agriculteurs dont les récoltes sont détruites est considéré par les ONG d'être tout à fait insuffisant. Parce que, par la Loi sur les mines de 2006, la compensation pour la privation d'utilisation est négociée entre les parties (l'entreprise et les agriculteurs), ce processus peut être caractérisé par un manque de transparence bien que GSR publie ses procédures d'indemnisation et négocie les taux de compensation pour les récoltes avec la communauté et les représentants des agriculteurs. Quand des différends entre les parties surviennent, l'affaire est renvoyée au Ministre des Terres et des Ressources naturelles qui, par loi, doit consulter le Panneau d'évaluation de terre (PET) pour déterminer le montant à payer (Section 73.3). Toutefois, le PET ne publie pas des valeurs pour les récoltes.

En 2008, le taux de récoltes approuvé suggérait qu'un arbre de cacao mature valait 10.08 ¢ GH et que la valeur d'une acre de cacao (le plus courant des cultures) représentait 5,483.52 ¢ GH. En 2008, la ¢ CH échangeait au pair avec le dollar américain. En 2009, il y a eu une certaine dépréciation et le cedi ghanéen à la valeur de 1,45 à \$1. Il n'est donc pas surprenant qu'il y a des voix controversées autour de l'évaluation et des compensations pour les agriculteurs et pour les collectivités agricoles, surtout lorsque la culture du cacao est concernée. Encore une fois, le projet de règlement a pour but de résoudre les problèmes entourant l'évaluation, mais le changement de gouvernement semble de retarder sa présentation devant le Parlement.

### **6.3.3. Le manque de représentation et la pauvre surveillance légale**

Il existe un fort sentiment que les sociétés minières sont en mesure de coopter les organismes gouvernementaux, y compris l'Agence de la protection d'environnement (APE). L'APE est considérée soit comme sans avoir la capacité de contrôler efficacement les effets environnementaux de l'extraction minière, soit comme soumise à une réglementation rigide qui la rend presque incapable à refuser les demandes des permis d'exploitation minière même s'il y a des préoccupations environnementales. Cela est en dépit du fait que la Commission économique pour l'Afrique (CEA) a indiqué que le Ghana et la Tunisie ont en place les meilleurs systèmes d'évaluations environnementales d'Afrique avec des institutions efficaces, directifs administratifs et un cadre solide de lois et règlements (CEA, 2005 : 23).

Des chefs des collectivités locales (qui détiennent la terre en fiducie pour la population des régions rurales) sont accusé d'avoir été achetés par l'offre de contrats et la promesse d'avantages matériels tels que des nouveaux palais. Les ONG affirment que, sauf des consultations libres, préalables, menées par le biais du processus d'approbation d'APE, le consentement clair est absent.

Les ONG définissent leur rôle comme porte-parole des préoccupations des communautés locales qui sont considérées comme impuissantes. (Il convient de noter que des individus instruits des communautés minières ont organisé leurs collègues pour protester contre un nombre des problèmes bien avant l'apparition des ONG.) Les représentants élus sont considérés à ne pas représenter comme il faut les intérêts de leurs électeurs et les assemblées de district qui représentent l'administration locale et ils sont considérés comme cointéressés par les entreprises minières. Les ONG aident à définir les préoccupations et les demandes communautaires et cherchent également à apporter des voix diverses de la société civile dans le processus décisionnel autour de l'activité minière. Le Centre pour le droit d'intérêt public (CDIP) représente des personnes qui souhaitent prendre leurs réclamations à la cour. En bref, les ONG s'engagent dans l'activisme communautaire direct, tout en cherchant à influencer les politiques minières. Une dimension clé d'une telle stratégie nationale dépend du gouvernement qui doit fournir des moyens pour les petites exploitations minières d'opérer d'une manière viable en même temps, mais pas en concurrence avec l'activité minière à grande échelle.

#### **6.2.4 Les préoccupations spécifiques sur la GSR exprimées par les ONG comme présentés dans les médias**

La GSR a été accusée de polluer/détruire des cours de l'eau par la construction d'une de ses fosse, y compris les cours d'Akyesua, de Nana Nyabua, de Worawura et d'Abogyaese qui ont asséché (Le service d'information sur l'environnement, le 25 juillet 2006). À Prestea, située à côté de l'usine du Projet de Nord, les opérations des GSR auraient détruit un cours d'eau ce qui a privé des milliers de gens d'eau potable, y compris l'hôpital gouvernemental de Prestea. Une prétention souvent répétée est qu'une petite fille a été éjectée de son lit à la suite d'une explosion et qu'elle a souffert des lésions cérébrales permanentes. En juillet 2005, des manifestations ont eu lieu à Prestea pour protester contre les effets néfastes des opérations de GSR dans la région. Le gouvernement a appelé à l'armée qui apparemment a tiré sur les manifestants, blessant plusieurs personnes, selon la Coalition nationale de l'activité minière (le 6 août 2006).

### **6.3 La perspective d'industrie sur les problèmes**

À partir des problèmes soulevés par les directeurs de GSR interviewés, des déclarations publiques de la Chambre des mines du Ghana, ainsi que ses rapports annuels, il est clair que les perspectives d'industrie minière fusionnent en quatre grands domaines de préoccupation.

#### **6.3.1 La contribution par taxes et par autres revenus du gouvernement**

L'industrie minière veut démontrer que ses activités génèrent des revenus importants pour le gouvernement du Ghana. Comme noté plus tôt, l'industrie minière contribue avec 5% du PIB et génère 10% des revenus du Ghana grâce à des taxes. Le secteur est en particulier désireux de montrer que ces contributions sont importantes à l'économie du Ghana car les autres contributions - les redevances, les compensations et les dividendes - sont distribuées différemment. (Les redevances constituent plus de 50% du total de 10% des revenus gouvernemental généré par l'extraction.) L'argument conceptuel de l'industrie est que la contribution économique est nécessaire - le pays ne peut pas se permettre de renoncer à l'exploitation minière.

Depuis qu'elle a commencé son activité au Ghana en 1999, Golden Star a versé plus de \$100 millions comme impôts (y compris taxes d'importation et PAYE) et des redevances au gouvernement du Ghana. Pendant 2009, Golden Star Ressources a versé plus de \$10 millions seulement en redevances.

#### **6.3.2 La responsabilité de l'État pour les services sociaux locaux et les infrastructures matérielles**

L'industrie minière est préoccupée parce que le gouvernement n'assume pas sa responsabilité pour les services sociaux et l'infrastructure de base. Elle soutient qu'il existe un usage disproportionné des revenus étatiques provenant de l'activité minière vers les villes et les métropoles contrairement à ceux dirigés vers des projets très éloignés, des zones rurales et des localités défavorisées où les activités minières prennent place. Les entreprises minières suggèrent qu'elles ne peuvent pas se métamorphoser en prestataires de services sociaux et qu'elles s'attendent que le gouvernement centrale et locale vont s'acquitter des leurs responsabilités regardant la réparation des routes et de fournir des services sociaux plus efficace.

#### **6.3.3 Droits de l'homme**

Dans sa réponse officielle au rapport de la CHRAJ, la Chambre des Mines du Ghana a exprimé des préoccupations vis-à-vis du rapport qui simplement réaffirma des histoires des personnes qui auraient subi des violations des droits de l'homme au lieu de mener des enquêtes indépendantes sur les

allégations (Chambre des Mines du Ghana, 2008). Bien que la CHRAJ ait invité les sociétés minières à présenter leurs observations dans le rapport, leurs observations ne sont pas incluses finalement dans le rapport et donc l'industrie estime que le rapport est déséquilibré. Une grave omission du rapport de CHRAJ est le fait que les orpailleurs ont attaqué les employés des entreprises minières. Pour tel raison, les sociétés minières estiment qu'ils sont en droit, comme tous les citoyens du Ghana, à demander l'aide des services de répression lorsque les gens et les propriétés sont attaqués.

#### **6.3.4 La RSE et l'autorégulation**

Les entreprises minières reconnaissent l'élan de la RSE et suggèrent qu'elles construisent des stratégies eux-mêmes et apprennent l'un de l'autre en adoptant des normes d'industrie et des meilleures pratiques. L'entreprise de l'étude de cas – GSR – en particulier, a démontré son engagement à adapter continuellement ses approches aux celles de la RSE. Elle a adopté une stratégie plus sensible à la communauté, axée sur la demande locale, afin de répondre aux besoins économiques locaux et du développement. C'est ce qui a conduit la GSR d'initier des projets de prix gagnants : les plantations des palmiers à huile de Golden Star (PPHGS), le \$1 pour chaque once d'or vendue déposés dans la Fondation de développement de Golden Star, ainsi que les CCCEM (voir la Section 7 ci-dessous). La Chambre de mines du Ghana est consciente que les effets environnementaux négatifs affectent négativement la confiance du public à la capacité de l'industrie minière de gérer son impact environnemental, donc, elle est motivée à suivre le rendement de ses membres et exerce une pression des pairs pour améliorer les pratiques où la performance environnementale n'est pas de qualité.

En 2007, les membres producteurs de la Chambre des mines du Ghana ont fait les suivantes contributions socio-économiques dans le cadre de leur engagement aux communautés locales : l'éducation : \$1 010 246; la santé : \$565 596; l'électricité : \$458 797; les routes : \$609 146; l'eau : \$220 876; le logement : \$618 531; l'agro-industrie : \$386 668; l'agriculture : \$743 937; l'assainissement : \$262 863; les plans d'action de relocation : \$4 503 381 (la Chambre des mines du Ghana, Publiez ce que vous payez, 2007).

#### **6.4 Les perspectives de la communauté locale**

Dans des nombreuses localités minières au Ghana et dans d'autres pays en cours de développement, les opinions, les préoccupations et les plaintes ont devenu quelque chose d'institution en soi. À cet égard, les collectivités minières sont définies plus en termes de communautés proches ou affectés par des activités (Viega et al 2001), que des communautés minières créées directement à la suite des activités minières ou des booms d'extraction. Au Ghana, ces perspectives communautaires comprennent :

- le sens de l'injustice au sujet de traitement des propriétaires des droits de surface en ce qui concerne les droits de l'exploitation minière ;
- l'espoir persistant que les entreprises minières emploieraient les populations locales et transformeraient complètement l'économie locale ;
- le sens de l'injustice ressenti lorsque les opérations minières désorganisent l'économie locale en faveur de personnes qui émigrent dans la communauté ;
- l'avis que les mineurs illégales ont le droit de s'engager dans leur commerce parce qu'ils doivent gagner leur vie ;
- le droit de la communauté locale à fournir ou de refuser le « permis social » pour les opérations minières ;

- la nécessité pour les entreprises minières de maintenir de bonnes relations avec les collectivités minières ;
- les préoccupations autour de l'environnement se concentrant sur des questions telles que les problèmes de santé des membres de la communauté et l'eau contaminée etc. ;
- le scepticisme sur les initiatives d'atténuation sociale de la compagnie et une préférence pour des projets menés par la communauté.

Est-ce que ces perspectives retrouvent leur expression dans le cas des communautés de Wassa et de Bogoso, communautés dans lesquelles GSR fonctionne ? Nous répondons à cette question en nous appuyant sur les résultats de nos entrevues de rue et sur les discussions avec les CCCEM de GSR dans la Section 7 ci-dessous.

### **6.5 Les perspectives gendre-spécifiques**

Les femmes sont connues d'être négativement affectées par l'extraction de façons qui sont genre-spécifiques et qui sont principalement le produit des normes sociétales ghanéennes. En raison du faible statut des femmes dans les communautés rurales (hommes sont chef du ménage, les terres sont détenues par les hommes, mot à dire limité dans le processus décisionnel), leurs intérêts sont souvent oubliés ou ne sont pas bien représentés. Avec l'exception des orpailleurs, où des familles entières creusent pour l'or, la plupart des emplois non qualifiés du secteur minier vont aux hommes. Lorsque les chefs empressent d'inquiétude en ce qui concerne la nécessité pour plus d'emplois pour les chômeurs jeunes, ils font référence seulement aux chômeurs jeunes hommes. Les revenus plus élevés que les emplois dans les sociétés minières apportent encouragent la prostitution, et les femmes jeunes sont à risque de grossesses non désirées lorsqu'ils sont courtisés par les hommes avec d'argent à jeter.

Bien que beaucoup de femmes soient des fermières, leur rapport à la terre est réalisé par l'intermédiaire de leurs maris/parents de maris et, finalement, les Chefs. Si le mari reçoit un paquet compensatif pour les propriétés détruites et il dépense l'argent d'une manière irresponsable, ses personnes à charge (femmes et enfants) peuvent se trouver dans la rue. Bien que ce projet n'ait pas eu spécifiquement l'intention d'étudier les impacts d'exploitations minières sur les femmes, il montre qu'aucun des représentants NGO n'a pas apporté volontairement la question du genre dans le cadre de l'exploitation minière comme un sujet important d'inquiétude. On peut dire le même en ce qui concerne le gouvernement et les représentants de l'industrie (mais pas la compagnie elle-même, voyez ci-dessous).

## **7. L'Identification des questions spécifiques pour GSR**

Le texte suivant est un bref résumé des problèmes principaux liés à GRS.

### **7.1 L'emploi**

Après l'acquisition de mine souterraine Prestea de la faillite State Gold Mining Company, GSR a mis l'opération non-rentable sur les soins et à l'entretien résultant dans 1 750 licenciements qui ont été accomplies avec pleine indemnité de départ. Ce pas a suscité beaucoup des difficultés et du ressentiment dans une communauté marquée par des niveaux de chômage élevés et de la pauvreté, même avant la fermeture de la mine souterraine. Beaucoup de ces personnes ont été employés de nouveau par l'entreprise, avec une perte d'emploi nette d'environ 1 300 personnes. Malgré les efforts de la part de la GSR d'embaucher les locaux, il y a une perception continue que les intervenants extérieures sont favorisés à l'embauche au détriment des locaux.

## **7.2 Les orpailleurs**

Des allégations ont été faites contre la GSR à l'égard de violations des droits de l'homme qui ont été signalés lorsque la police et/ou la force militaire ont été appelés à supprimer les orpailleurs qui actionnaient sur les concessions de GSR pendant un effort gouvernemental de cesser les activités minières illégales. Les rapports du média de la mi-2000s citent des plaintes à propos des violations des droits de la collectivité Bogoso et critiquent la GSR pour être irresponsable et arrogante (L'agence ghanéenne d'actualités, le 13 août et le 24 août 2005).

## **7.3 L'environnement**

Comme décrit par WACAM, les atteintes aux droits de l'homme et les problèmes environnementaux du Bogoso Gold Ltd. ont été une source de conflit entre les communautés et la société pour longtemps (L'agence ghanéenne d'actualités, le 24 octobre, 2004). Un déversement de déchets, en octobre 2004, dans la concession Bogoso a causé un mécontentement spécial parmi les communautés affectées. En juin 2006, il y a eu un deuxième déversement de résidus qui a pollué, selon les rapports, le cours d'eau Ajoo, un affluent de la rivière Apepre, qui coule dans la rivière plus grande Ankobra (L'agence ghanéenne d'actualités, le 29 juillet 2006). La communauté Dumasi (avec une population de 2088 habitants) est en aval de l'usine et a été affecté par les deux déversements. La communauté réclame que l'eau de la rivière n'est plus bonne à boire. GSR a installé des forages et un système d'épuration qui fournit maintenant de l'eau potable à la communauté. GSR continue à maintenir l'approvisionnement de l'eau à Dumasi et s'efforce de parvenir à un accord de réinstallation négocié avec la communauté Dumasi pour gagner accès à des ressources minérales de la fosse Dumasi. L'exposition aux particules et à la poussière est une autre préoccupation environnementale (et de la santé), comme la poussière est inhalée dans les poumons et s'installe sur les cultures affectant leur productivité.

## **7.4 Le bruit ambiant et les vibrations**

L'ouverture d'une fosse à quelques centaines de mètres de la ville de Prestea a suscité des demandes pour toute la ville d'être réinstallée. Les résidents se plaignent en particulier du bruit et des vibrations provoquées par l'explosion.

## **7.5 La relocation et l'indemnisation**

À partir du désir de GSR d'élargir la fosse Dumasi, qui est à approximatif 200 mètres de Dumasi, la communauté a travaillé avec Bogoso/Prestea ayant pour objectif de parvenir à un accord de relocation négociée accepté par toutes les parties prenantes. GSR a connu une forte opposition de certains des éléments du sein de la communauté contre son désir de réinstaller le village, mais la récente conclusion de l'enquête socio-économique conduit le processus vers des négociations. Tout le travail est en cours d'atteindre les exigences de la norme de performance no. 5 de SFI.

## **8. La réponse de GSR**

GSR a eu au début des années 2000 une mauvaise réputation parmi les communautés locales parties prenantes. Par conséquence, le principal défi pour la GSR a été d'améliorer ses relations avec les communautés parties prenantes. Un examen interne des pratiques dans les relations avec les communautés offrait à l'entreprise la conclusion qu'il serait important d'apprendre à vivre et à travailler avec ses communautés parties prenantes. Cela a entraîné le développement d'une politique de développement durable et l'établissement des procédures d'aborder toute la gamme des problèmes environnementaux, sociaux et économiques entourant ses opérations.

GSR avait déjà connu en 2005 une expansion considérable après avoir ajouté Wassa et Hwini-Butre-Benso (HBB) à ses acquisitions primaires de Bogoso en 1999 et de Prestea en 2001. En 2005, la haute direction a décidé d'augmenter la compétence de GSR dans les finances, le développement des projets et des services techniques. La décision comprenait également la création en 2006 d'un poste de vice-président du développement durable. Il y a neuf personnes dans la haute direction, y compris le directeur général et il y a un Comité du développement durable du Conseil d'administration qui a été créé au début des années 2000. La GSR a commencé de préparer des rapports annuels sur le développement durable en 2007 (pour le 2006 - année de déclaration).

### **8.1      *La perspective de GSR sur ses responsabilités***

Les rapports de GSR sur la RSE ne fournissent pas une définition du « développement durable », mais le développement durable est compris comme la contribution que la GSR rend à une économie durable. La GSR ajoute de la valeur économique et sociale de la façon suivante :

1.      Mise à disposition de la formation : les emplois dans le secteur minier sont transférables à l'intérieur et à l'extérieur de l'industrie minière. Les mécaniciens de machinerie lourde, les ingénieurs de design, les comptables et les opérateurs qualifiés sont tous des exemples des compétences acquises grâce aux emplois dans le secteur minier (non-qualifiés constituent moins de 10% de la force du travail à GSR).

La GSR fournit une formation approfondie à la fois à ses propres employés et au sein de la plus grande zone de captage. La GSR considère que cette formation constitue une contribution durable à l'économie locale et nationale. La formation aux opérations Bogoso/Prestea inclus l'apprentissage (10), la formation de femme-opérateur (9), les attachés industriels pour les diplômés (68) et le soutien pour le programme national de service (50) (Les nombres sont pour 2007 comme année de déclaration). La GSR parraine la formation des employés pour des diplômes et des cours professionnels (15) au Centre de formation de technique (55) et du comportement sur les routes axé sur une conduite défensive en plein sécurité (107). À Wassa, les employés ont reçu une formation dans le domaine de gestion de la sécurité (5), la première aide (7), l'explosion (5) la gestion de la cyanure (9) et la supervision (1) (GSR, 2008).

2.      L'offre d'emploi : l'emploi à la mine a amélioré le statut socio-économique des travailleurs, fournissant une vie meilleure pour les travailleurs et leurs familles.

3.      Les opportunités de carrière : moins de 50% de la gestion du site sont des étrangères et plus de 97% sont ghanéens.

4.      Les salaires : environ 50 millions de dollars versés annuellement en salaires.

5.      L'impôt sur le revenu : la zone dans laquelle la GSR exploite paie le montant le plus élevé de l'impôt de tout le pays (exécutif 1).

Le taux de redevance pour 2009 était de 3 % des revenus, comme prévu dans la Loi sur les mines de Ghana (dernière révisées en 2006) et en 2009 la GSR a versé \$10 309 200 comme redevances. Bogoso/Prestea a versé \$5 863 627 en redevances en 2008, 2.6 millions dollars en 2007, 1.9 millions de dollars en 2006 et \$1.8 millions dollars en 2005. Wassa a versé \$3 078 938 en redevances en 2008, 2.7 million dollars en 2007, 1.5 millions en 2006 et \$0.9 millions dollars en 2005. À partir de janvier 2005 jusqu'à la fin de mars 2009, un total de 11.8 millions dollars a été versée en redevances provenant de la mine de Bogoso/Prestea et un total de 10,2 millions dollars de la mine de Wassa (Daily Graphic, le 18 mai 2009). Selon le vice-président pour les opérations au Ghana, l'augmentation importante des paiements annuels est le résultat des 400 millions de dollars dont GSR a investi dans des nouvelles mines et des installations de production ainsi que de l'augmentation du prix d'or.

Le total des paiements effectués au gouvernement du Ghana, (PAYE, SSNIT, TVA, droits d'importation, redevances, taux, permis, licences, retenues, droits de timbre, prélèvement national de

stabilisation) par Wassa et Bogoso en février 2010 est de \$43 084 831 et, respectivement, de \$64 514 180 depuis quand GSR a acquis les opérations.

## **8.2 Réactions organisationnelles**

Deux réactions organisationnelles principales peuvent être vu par GSR comme capables à améliorer ses relations avec les communautés-actionnaires. Tout d'abord, l'ordre du jour de GSR est établi à partir du niveau de la haute direction ; le Conseil d'administration de la compagnie a pris la décision pour la compagnie d'être plus directement impliquée avec les communautés où elle a des opérations. Deuxièmement, GSR a renforcé les structures organisationnelles associées aux relations communautaires spécifiques en formant des départements de relations communautaires à Bogoso et à Wassa.

En outre, dans le cadre de la sensibilisation des collectivités concernées, des Comités Consultatifs des Communautés Minières (CCCM) ont été engagées. Initialement, un CCCM a été créé pour chaque site, et ils ont été ensuite élargis pour intégrer les différents domaines traditionnels qui ont été affectés par les opérations de GSR.

Chacune des mines de Bogoso et de Wassa ont un directeur général et cinq ou six gestionnaires de sections. Chaque mine a un Département pour les affaires et pour le développement durable de la communauté et un Département pour l'environnement. Le département pour les affaires et pour le développement durable de Bogoso a été établi comme une unité fonctionnelle distincte en 2005 et il est dirigé par un gestionnaire des affaires communautaires. Le département pour l'environnement a été créé, à Bogoso, en 1999, l'année quand la GSR a acquis la mine, et a un gestionnaire environnemental. À Wassa, les fonctions des affaires communautaires ont été incorporées, en 2003, au sein du Département des ressources humaines ; il y a un gestionnaire des ressources humaines et des relations communautaires. En réponse à un élargissement des opérations, Wassa a créé, en 2009, le Département pour l'environnement sous la direction du Surintendant de l'environnement (poste créé en février 2009); auparavant, la fonction de gestion environnementale faisait partie du Département pour l'environnement, pour la santé et la sécurité (ESS). Ensuite, les gestionnaires ghanéens ont été nommés à la tête de ces unités. La sécurité au sein de GSR est supervisée par le directeur de la responsabilité de la sécurité du group et par le vice-président du développement durable. La position du responsable de la sécurité du group a été créée en 2009.

## **8.3 GSR et la RSE**

Le texte suivant est un bref résumé des initiatives majeures de GSR depuis 2006, qui ont été prises pour encourager les relations communautaires améliorées (pour plus d'information, voir les rapports de GSR concernant le développement durable, GSR, 2007, 2008).

### **8.3.1 Politiques sociales et communautaires**

Pour continuer le dialogue et la communication avec les communautés locales, des Comités consultatifs des communautés minières (CCCM) ont été établis aux mines Bogoso et Wassa. Les CCCM fournirent un forum où les membres des communautés peuvent exprimer leurs préoccupations à propos de GSR et sont composée des représentants du Chef, d'un représentant de l'assemblée de région, d'une représentante des femmes, d'un représentant des jeunes, des leaders d'opinion et d'un représentant des agriculteurs. Les CCCM se réunissent régulièrement de manière à fournissant un forum de communication bidirectionnelle.

La GSR investit \$1 par once d'or produite, dans la Fondation de développement Golden Star (Fondation pour le développement) qui a été créée en 2006. Les investissements totaux dans la Fondation pour le développement représentent plus de \$800,000. Une fois les CCCM étant établies et la formation appropriée étant fournis à la communauté et aux membres du comité, des demandes de financement pour le développement sont initiées par les communautés et sont localement menées, avec l'aide du Département des affaires communautaires de GSR approprié. Les initiatives financées par la Fondation pour le développement incluent des écoles, des perches électriques, des cliniques de santé, lieux de résidence pour infirmières, aide en matériel médical et infrastructure demandée par la communauté. Autres initiatives communautaires comprennent des installations pour les provisions en eau à des dizaines de collectivités à travers des zones d'exploitation de GSR (voir tableau 2). (Voir l'Appendice I pour relevés des détails concernant les projets communautaires de GSR.)

La Plantation du palmier à l'huile Golden Star (PPHGS) est un des projets principaux des moyens alternatifs de subsistance qui a été lancé en 2006. La PPHGS est une filiale de la GSR, mais son mandat est de favoriser le développement économique grâce au développement d'affaires solides, fondée sur les compétences communautaires existantes avec l'accent sur la stabilité économique à long terme dans les zones affectées par les opérations de GSR qui résisteront au-delà des vies des mines opérationnelles.

Le palmier à l'huile est une plante indigène de Ghana et les conditions sont idéales pour la culture de cette plante. Les plantes portent leurs fruits rapidement, dans 18 mois, et peut ensuite être récoltées et vendues pour transformation. En ce moment, il y a aucune usine de transformation dans le cadre du projet et la possibilité d'avoir une usine en propriété locale est à l'étude. Le projet est fondé sur le modèle du petit propriétaire avec chaque agriculteur recevant 4 hectares à cultiver. La terre, qui est détenue par les chefs, est engagée à GSR pour des fins de développement des plantations. Les chefs reçoivent 5% de redevances sur la production des grappes de fruits, une fois la terre est placée en pleine production. GSR travaille de concert avec les chefs pour déterminer qui devrait recevoir les terres. Un consultant indépendant, engagé à examiner le projet en 2007 a noté que les droits de l'homme pourraient être violés si le projet limite l'accès des agriculteurs aux terres agricoles pour les cultures alimentaires (GSR, Rapport sur la durabilité, 2008). En réponse, GSR a mis en œuvre un programme qui permet aux agriculteurs enlevés des leurs terres avoir accès à d'autres domaines pour planter des cultures d'alimentation et leur garantir la participation au schème de PPHGS. Une priorité en cours est d'augmenter le montant des terres récupérés et utilisés auparavant pour plantations, diminuant ainsi la dépendance des agriculteurs de terres agricoles.

Un objectif clé de la PPHGS est de fournir des moyens de subsistance alternatifs aux personnes ayant besoin d'être reinstallées à la suite des opérations de GSR et de fournir des emplois aux jeunes et aux personnes qui pourraient autrement être engagés dans l'activité d'orpailage. L'objectif social plus grand est de réduire la pauvreté par générant de l'emploi, des améliorations économiques à travers des agro-entreprises durables et d'assurer les moyens de subsistance qui vont bénéficier aux générations présentes et futures, après que les mines seront fermées. Jusqu'en février 2010, plus de 2 millions dollars ont été investis dans le projet et 732 hectares ont été plantés.

**Tableau no. 2 : La valeur totale des initiatives sponsorisées par la fondation Golden Star Développement, par année.**

Année	Valeur (\$)
2006	
2007	
2008	\$295 900
2009	\$409 000

**Tableau no. 3 : Les réalisations de GSOPP jusqu'en février 2009**

Les réalisations de GSOPP jusqu'en février 2009 (si n'est pas autrement indiqué)	Unités (comme indiqué ci-dessous)
Palmiers à l'huile plantés :	<b>692 hectares</b>
Jeunes plantes de palmiers à l'huile plantés cultivés (2007/08)	<b>104 000</b>
Dépenses jusqu'en février 2009	<b>\$1,65million</b>
Personnel contractuel (février 2009)	<b>286</b>
Salaire moyen quotidien	<b>GH 5.65</b>
Total de la terre promis	<b>14 000 hectares</b>
Total de la terre offert	<b>9 800 hectares</b>

La source : GSR, Présentation en Power Point, Mars 31, 2009.

### 8.3.2 Gendre

Bien que dans le sein de GSR n'existaient pas une politique officielle sur les genres dans l'industrie extractive, l'entreprise a pris un certain nombre d'initiatives pour aider les femmes. Au niveau managérial supérieur, des femmes professionnelles peuvent être trouvées dans l'équipe de gestion. Au sein des communautés, il y a au moins une représentante des femmes dans chacun des CCCM dont le rôle comprend l'alignement des préoccupations spécifiques des femmes à l'attention de l'entreprise. Au sein de la PPHGS, les familles et, plus spécifique, les femmes sont encouragées à cultiver des fruits et des légumes entre les jeunes palmiers à l'huile. Tels cultures intercalaires constituent une importante source de revenu familial. Dans des consultations longues avec les résidents de Dumasi concernant la réinstallation du village, des groupes spéciaux ont été mis en place, y compris un spécial pour les femmes pour permettre des discussions sur leurs préoccupations.

### **8.3.3 L'environnement**

Les certificats environnementaux de GSR fournissent des orientations claires sur les exigences pour les opérations requises par l'Agence de protection de l'environnement (APE). Il s'agit mais ne sont pas limitées à la gestion des déchets, la surveillance environnementale et le compte-rendu environnemental qui sont nécessaires pour toutes les opérations dans les déclarations mensuelles à l'APE et dans un rapport annuel. En plus, les autorités de régulation effectuent des inspections pendant toute l'année pour les opérations de GSR.

Depuis l'acquisition des opérations au Ghana, et surtout depuis 2006, après les changements organisationnels décrites ci-dessus, la GSR a pris des mesures pour systématiser sa surveillance environnementale et les procédures de notification. En 2006, la GSR a signé le Code international de la gestion du cyanure dans le cadre de ses efforts pour être en conformité avec les normes internationales dans la transformation et l'utilisation de cyanure. Des inspections régulières sont effectuées pour assurer que les niveaux des eaux sont maintenues dans des limites sûres sur dans les installations d'élimination des résidus et une usine de désintoxication a été construite à Bogoso/Prestea pour traiter l'excès d'eau des installations d'élimination des résidus (Le rapport sur le développement durable de GSR, 2008). En 2008, les sections du cyanure des installations d'élimination des résidus de Bogoso/Prestea et Wassa étaient déjà examinées par un tiers extérieur (un ingénieur-conseil) dans le cadre d'une évaluation de pré-audit de ses mines dans le cadre du CICM.

La poussière (les particules) est supprimée par l'arrosage de routine et des efforts sont faites pour minimiser les effets des explosions avec pratiques d'explosion et des comités de la surveillance composés de représentants de la GSR et des membres des communautés parties prenantes.

La GSR remplit certaines des mines à ciel ouvert qui ont été épuisées afin de rétablir la terre et de gérer les déchets de pierre qui sont potentiellement réactifs. En 2007, un total de 19 hectares de terres a été planté avec 17 433 jeunes plantes. À Wassa, 22 200 jeunes plantes ont été plantés sur 17.4 hectares de terres réhabilités. Wassa transforme certaines de terres réhabilitées pour la culture des plantes productrices d'huile et 16 200 de 22 200 jeunes plantes étaient *Jatropha*. Wassa voit cela comme une occasion de fournir de revenu pour les communautés locales, sans affecter la capacité de la population locale de fournir des produits agricoles. En 2008, environ 50% des terres perturbées et disponible pour réhabilitation ont été converti vers la production de l'huile.

Toutes les opérations de GSR ont des plans de réhabilitation et de fermeture qui sont approuvés par l'APE. L'APE exige également un engagement de l'environnement d'être établie pour la réhabilitation et les travaux de clôture. Dans le cadre de la gestion environnementale en cours, la réhabilitation est préparée à GSR afin que, au fur et à la mesure que les terres devient disponibles, la réhabilitation soit effectuée. Les communautés locales sont consultées et leur contribution est intégrée dans les plans de réhabilitation et de clôture de la GSR.

### **8.4. La perception de GSR sur les problèmes**

Le processus de répondre aux préoccupations de la communauté est complexe et influencé par les conditions socio-économiques qui prévaut au sein de la communauté intéressée. Ces conditions peuvent inclure la pauvreté, un faible niveau d'éducation et des buts et des aspirations différents dans la même communauté et entre la communauté et les mineurs.

De la perspective d'entreprise, des nombreux gens employés dans l'agriculture veulent travailler pour GSR. C'est en dépit du fait que la société appuie directement environ 20 000 personnes

grâce à ses employés et ses entrepreneurs et, indirectement, par le travail adjacent, appuie un montant supplémentaire de 40 000 personnes pour un total de 60 000 personnes. Toutefois, les exigences opérationnelles pour l'extraction nécessitent des qualifications et compétences qui ne sont pas toujours disponibles localement et le nombre de postes non qualifiés est limité. GSR a publié et mis en œuvre une politique de recrutement local transparent qui donne la préférence aux habitants locaux qui sont qualifiés pour les positions. En outre, GSR poste des avis d'emploi dans les collectivités concernées pour les fournir l'information sur les postes disponibles. Les candidats locaux pour les postes sont ensuite examinés et la liste restreinte des personnes est postée dans leur communauté. Cela donne l'occasion d'identifier les personnes qui viennent dans la région et affirment qu'ils font partie d'une communauté partie prenante.

GSR travaille également avec les chefs traditionnels locaux pour identifier les personnes à l'âge de travailler résidant dans la zone qui peuvent être disponibles pour les emplois non qualifiés. Par exemple, des contrats d'emplois sont offerts à la population locale sur les plantations GSOPP pour débarrasser et maintenir les terres entre les palmiers à l'huile. D'autres contrats peuvent être accordés aux Chefs de sorte qu'ils peuvent déterminer qui devraient être employé dans leurs zones traditionnelles.

L'autre domaine clé pour GRS est l'accès aux terres nécessaires pour les opérations et les compensations associées à l'obtention d'accès. Chaque année, GSR se réunit avec les représentants des agriculteurs pour négocier le taux de compensation pour les récoltes de l'année prochaine. Ces taux négociés sont ensuite utilisés pour compenser les agriculteurs pour l'année prochaine. Comme exigé, le Conseil pour l'évaluation de la terre peut être utilisé pour évaluer les fermes pour s'assurer que les évaluations des cultures sont achevées équitablement pour les deux parties. La politique de GSR regardant les compensations pour les récoltes fournit des indications claires sur la façon dont les exploitations sont évaluées qui sont disponibles aux agriculteurs ainsi qu'aux leurs représentants. La politique déclarée de GSR est de maintenir les agriculteurs sur leurs terres autant que possible. Toutefois, GSR reste sous la pression des agriculteurs pour compenser des terres qui ne sont pas actuellement nécessaire ; les agriculteurs préfèrent les fonds de compensation et pas de rester sur la terre. L'agriculture et les constructions spéculatives - une zone identifiée à des fins opérationnelles est soit plantée, soit bâtie - demeurent une préoccupation constante. Dans une telle zone, près de Dumasi, les semis de cacao ont été plantés dans leurs sacs de polyéthylène afin qu'ils puissent être récupérés et réutilisés ailleurs après la reçoit de l'indemnisation.

Il y a beaucoup de rancœur dans la presse à propos des taux de compensations, une grande partie provenant des membres élus du Parlement. Toutefois, ce n'est pas dirigé contre la GSR mais contre les compensations en général. Le projet de règlement de la Loi sur les mines, si promulguée, obligeraient l'entreprise de fournir annuellement des taux de compensation pour les récoltes. Toutefois, dans l'intervalle, et pour fournissant une méthode transparente de calcul des compensations pour les récoltes, GSR a engagé un consultant de l'Université de science et de technologie Kwame Nkrumah de Kumasi (dans la région Ashanti du Ghana) qui à élaborer une formule pour déterminer comment la privation de valeur serait compensée.

En règle générale, les terres ne constituent pas la propriété privée des agriculteurs individuels, mais des Chefs qui détiennent les terres en fiducie pour leur peuple. Les individus louent les terres des chefs, habituellement avec un paiement avant d'occuper la terre, et puis, une proportion de la récolte est payée au chef comme loyer annuel de la terre. L'accord entre le Chef et le locataire est une affaire privée et n'est pas divulguée. En ce qui concerne les compensations pour les cultures ou pour les constructions, GSR paie à l'agriculteur le montant convenu pour les améliorations apportées (cultures ou structures) ou réinstalle la communauté selon l'IFC PS 5. Tout autre accord entre le chef et le

locataire n'est pas inclus dans la convention sur les compensations. Il existe parfois des complications qui surviennent entre la communauté et le chef, mais GSR n'intervient pas dans les différends privés ou communautaires.

L'orpailage (petites exploitations illégales) sur les grandes concessions minières est aussi une préoccupation pour GSR. Les efforts précédents de travailler avec les petits mineurs se sont avérés un défi trop difficile. Toutefois, GSR maintient la position que l'activité d'orpailage est contre la loi et, comme problème légal, devraient être traitées par les autorités régulateurs appropriées.

GSR a identifié la communication avec les parties prenantes comme un facteur clé dans les relations avec la communauté. En tant que tel, GSR a des départements d'affaires communautaires sur les exploitations qui travaillent avec les communautés locales. Les CCCM sont un élément clé du protocole de communication et ils fournissent un conduit clé pour comprendre les préoccupations communautaires. Dans les collectivités situées sur la route de transport du cyanure, des programmes d'éducation et des formations de la première réponse dans le cas d'un accident de trafic impliquant un des camions de transport du cyanure sont donnés.

GSR utilise les Normes de performance fiscales no. 5 en cas d'achat des terres et de réinstallation involontaire entraînant des consultations vastes avec les communautés. L'entreprise a travaillé pour arriver à un accord de réinstallation avec la communauté Dumasi depuis la fin de 2006. Le processus est en cours et, avec l'achèvement de l'évaluation socio-économique, il est prévu que l'enquête sur les actifs et des négociations suivront. Le processus global a été compliqué par le fait que la communauté a été sans chef depuis deux années, il y avait donc un manque de leadership communautaire. Maintenant il y a un nouveau chef qui soutient le processus de réinstallation négocié.

## **8.5 Les perceptions des communautés**

Fondée sur les entrevues réalisées avec certains 542 répondants (313 à Bogoso et 229 à Wassa Akyempim), on trouve toute une gamme des perspectives et des préoccupations qui reflètent les problèmes communautaires soulevés auparavant. On constate que la communauté signale, de même façon, les effets négatifs et positifs de la présence de GSR. L'équilibre des deux effets, positifs et négatifs, que les communautés volontairement articulent, fournit une mesure de confiance dans les conclusions en tant qu'elles représentent la réalité communautaire existante.

### **8.5.1. Des effets positifs**

Les opérations de GSR ont élargi l'économie locale et ont amélioré l'accès aux biens et services, y compris à la téléphonie mobile et à l'électricité. La communauté a noté que la mine a fourni une bibliothèque, un dispensaire, un terrain de football, un centre communautaire, des trous de mine et une école. GSR a construit un poste de police local à Akyempim et a rénové celui de Quaqua comme partie d'un accord de développement. Toutefois, les membres de la communauté locale considèrent ceux-ci comme des investissements auto-intéressés ; un poste de police signifie que les actifs de la mine seront mieux protégés contre les activités illégales et que la réponse de la police aux soucis peut être offerte plus rapidement.

### **8.5.2. Des effets négatifs**

Les eaux polluées, la perte de terres agricoles, l'interdiction pour les exploitations minières illégales de petite-échelle, les grossesses des adolescentes (les travailleurs relativement riches de la mine qui prennent avantage de filles locales), les maladies respiratoires, les routes surexploitées, les

problèmes locales de logement concernant les loyers très élevés, les mines à ciel ouvert ou les tranchées qui recueillent de l'eau, la déboisement et les fissures dans des immeubles à la suite des explosions, sont les principaux effets négatifs directs notés par les répondants.

### **8.5.3 Les perceptions communautaires de ce que GSR devrait faire différemment**

Lorsque ils ont été demandés que est-ce que la GSR devrait faire pour et avec la communauté locale, les répondants ont suggéré un certain nombre des solutions similaires à une liste de courses :

- réhabiliter des routes
- fournir des emplois pour les jeunes locaux et soutenir l'éducation
- fournir de l'eau potable
- fournir plus des dispensaires et des écoles et d'un grand hôpital
- fournir une certaine formation et de réorientation pour les gens qui reçoivent une indemnisation pour leur permettre savoir comment l'utiliser et quel sont les fonds de compensation
- déménager la ville (de Prestea) pour l'éloigner des effets nocifs des activités de la mine (c'était un point souligné par des nombreux répondants)
- Faire les bus d'entreprise disponibles pour les populations locales pour aider les transports locaux.

Les réponses de la communauté reflètent la tension entre la responsabilité des sociétés minières et la responsabilité du gouvernement dans un pays en développement.

### **8.6. Points de vue de la communauté directement affectée par les initiatives de GSR**

Nous avons eu des échanges francs avec les CCCM et les représentants locaux, y compris les chefs traditionnels qui ont fourni une combinaison des vues positifs et négatifs. Nous concluons que, pour ces deux régions minières (Bogoso et Wassa), les initiatives de GSR d'améliorer ses responsabilités sociales et de communiquer avec les communautés n'ont pas abouti à la situation cynique lorsque les communautés ou leurs représentants peuvent sembler « d'avoir été achetées » par la mine.

À partir des interactions avec les CCCM, nous concluons que les collectivités directement affectées par l'extraction minière acceptent que la présence est de GSR est à la fois utile et problématique. Presque chaque initiative de GSR a des problèmes non-réglés. Par exemple, l'emploi : la mine offre de l'emploi. Toutefois, les CCCM notent que bien des fois les jeunes locales ne savent pas des opportunités d'emplois à la mine, et les représentants de la mine semblent s'entendre avec les non-indigènes en falsifiant leurs origines pour leur permettre à obtenir des emplois. Par conséquent, les CCCM suggèrent que GSR doit adopter un processus d'audit pour contrôler et vérifier les origines des candidats éventuels pour les emplois « réservés » pour la population locale. (Le protocole de GSR pour l'affichage des opportunités d'emploi et d'évaluation des candidats est décrit ci-dessus et il est conçu d'une telle façon que les communautés locales font l'audit des candidats éventuels.) Les CCCM affirment de plus que des nombreux habitants sont plutôt du personnel contractuel que des travailleurs permanents étant privés ainsi d'un éventail des avantages et des assurances réservés pour les employés permanents.

En ce qui concerne l'éducation, les gens de Wassa, par exemple, sont satisfaits avec les bourses pour les enfants et avec le paquet des gratifications pour les enseignants dans les écoles de village mais, dans le même souffle, ils suggèrent que les défis environnementaux auxquels la communauté est confrontée rendent certaines de ces initiatives insignifiantes.

Ils acceptent que la mine ait introduit l'électricité et que le projet de PPHGS soit bon. Toutefois, ils soulèvent un problème : beaucoup des terres pour les initiatives de PPHGS représentent des terres

fraises fournis par les chefs et pas des terres récupérées. Ils souhaiteraient que plus de terres soit récupéré. Ils sentent que GSR a promis de récupérer et utiliser la terre pour les palmiers à huile, mais sans donner des délais fermes. (GSR s'est engagé dans un plan de relèvement et de fermeture qui est approuvé par l'APE et elle s'adresse aux besoins opérationnels et communautaires dans son plan final d'aménagement. La participation communautaire dans le plan de fermeture est intégrée à la suite des réunions regardant la clôture. Comme ces domaines représentent des installations d'élimination des résidus, ils ne seront réhabilités qu'à la fin de la vie de la mine.) La communauté souhaite que la mine pratique une transformation plus préférentielle en donnant des contrats à temps court et des services aux entrepreneurs locaux.

## **9. Discussion et conclusion**

La discussion suivante est organisée autour des thèmes que les auteurs estiment à découler des diverses problèmes/perceptions discutées ci-dessus.

### **9.1 Le contexte général d'initiatives de RSE dans les pays en cours de développement**

Nous avons indiqué plus tôt que, dans les pays en cours de développement, la RSE peut être décrite, au mieux, comme philanthropie aléatoire. Il est peu probable que les initiatives de RSE dans les régions en développement seront capables à satisfaire les nombreux groupes d'intérêt et les parties prenantes pour lesquels les activités de l'industrie extractive présentent des énigmes difficiles. Cela dit, la littérature de la RSE examine la conduite d'une entreprise ou d'une industrie à partir d'une variété de perspectives. Il comprenne la mesure dans laquelle :

- les entreprises démontrent un comportement responsable vers les communautés dans lesquelles elles opèrent
- les préoccupations environnementales sont prises en compte dans les planifications des entreprises et elles sont effectivement assistées à travers des activités des entreprises
- les entreprises paient attention aux défis du développement économique des régions en cours de développement et, par conséquence, dépasse les simples démembrements des actifs (Bird 2004) pour ajouter de valeur et de croissance économique.

Ces sensibilités sont maintenant capturés dans la notion d'approche fondamentale triple (les personnes, la planète, les bénéfices).

([http://en.wikipedia.org/wiki/Triple\\_bottom\\_line](http://en.wikipedia.org/wiki/Triple_bottom_line) ; le 26 janvier 2010).

Nous avons aussi noté auparavant que les théoriciens de la RSE sont également préoccupés par les conséquences des opérations commerciales sur les communautés, pendant et après ces opérations. De toute façon, le mariage ou la coexistence d'intérêts entre les entreprises et les régions en développement n'a pas été jamais facile. Cependant, les normes de jugement ont toujours envisagées comment les initiatives de la RSE adressent toutes ou certaines des questions consignées ci-dessus et, peut-être la manière dans laquelle elles adressent aussi l'équilibre d'intentions corporatifs qu'une entreprise va concevoir, structurer, exécuter et délivrer à travers des ses initiatives de RSE. En d'autres termes, si on se réfère à une entreprise pétrolière au Nigéria, à une entreprise minière au Brésil ou à un moulin à papier dans une zone déprimée dans un pays du nord, les normes de la RSE représentent l'équilibre entre les entreprises, les résultats, la santé, la sécurité et la voix communautaire, la responsabilité environnementale, les rendus et les améliorations économiques et la durabilité de la vie économique après que l'entreprise sera disparue.

Les rubriques suivantes reflètent certains dilemmes principaux rencontrés dans l'implémentation des politiques de RSE dans un pays en cours de développement comme illustré par le cas spécifique de GSR.

## **9.2 La répartition des avantages de l'extraction minière**

Un défi majeur apporté par le secteur minier est la réalisation de la répartition équitable des profits d'exploitation minière. À un niveau, la répartition équitable des profits est un problème de la gouvernance. GSR est ouvert et transparent au sujet des redevances, taxes et autres sommes qu'elle paie au gouvernement du Ghana. Le gouvernement ghanéen participe à EITI et GSR publie ce qu'il paie sous GEITI. Toutefois, il n'existe que peu de preuves tangibles dans les communautés immédiatement affectés par l'extraction en ce qui concerne ces redevances (un exemple étant la très mauvaise route de Tarkwa à Bogoso). Cette réalité représente un dilemme pour les entreprises minières qui sont blâmées pour l'état médiocre des routes publiques, pour le manque d'infrastructure, pour les soins de santé pauvres, etc., qui, normalement, sont une responsabilité du gouvernement.

En ce qui concerne les régions rurales pauvres où la production minière prend place, GSR contribue aux infrastructures locales grâce à la fondation Golden Star pour le développement qui parraine la construction des projets communautaires incluant des écoles, des cliniques et de la fourniture des perches électriques pour faciliter le branchement des communautés au réseau électrique national. GSR reconnaît que cela fait partie de sa responsabilité sociale vers la communauté et la Fondation pour le développement prévoit une contribution directe en veillant à axer les projets sur les besoins des collectivités et répondant ainsi directement aux priorités des communautés locales.

Ces contributions ont été reconnues par les communautés. Toutefois, une approche participante et engagée peut exiger que la GSR prenne une perspective « chaîne de valeur » regardant la condition des certains de ces aménagements. Par exemple, après avoir construit la route de transport Benso qui conduit à l'usine de transformation de Wassa, les enfants d'école sont actuellement exposés à la poussière car ils marchent à l'école chaque jour sur la route découpée par la mine. La pollution avec la poussière découle du flot constant de mine et des autres activités sur la route. Pour en remédier, Wassa effectue un vaste arrosage de la route d'accès qui, on estime, c'est la seule route publique dans la région de l'ouest à recevoir ce type de répression de poussière. Toutes les autres routes publiques ne sont pas arrosées pour dépoussiérage.

À cause de son difficulté, le problème d'entreprise minière qui doit prêter pour les communautés ne peut pas être facilement résolu tant que des améliorations ne sont pas perceptibles dans la qualité générale de la vie des gens qui vivent et travaillent dans les collectivités minières. De nos recherches, on remarque que GSR est consciente de cela et a augmenté l'arrosage des routes dans les villages au long de la route d'accès de Wassa, en réprimant, de cette façon, la poussière. La communauté peut demander un bus à transports pour les écoliers mais ce n'est pas une solution facile comme, au long terme, la route ne serait pas utilisée par la mine et l'arrosage de la route comme la fourniture de l'autobus cesseront. C'est à la lumière de ces possibilités complexe, que nous proposons les tables ronde communautaires consacrées au dialogue itératif et aux diverses questions urgentes (voir section ci-dessous).

GSR a certaines possibilités de contrôle en ce qui concerne la distribution des profits d'exploitation minière. Toutefois, un consensus avec les collectivités concernées sur la façon dont cela pourrait être accompli peut ne pas être facile. Par exemple, il était très important pour un des chefs interviewés que la GSR tentait à employer les gens de telle manière que chaque région dans ses concessions ait un nombre égal de personnes employées par l'entreprise. Le chef estimait que pas assez

de gens de sa région étaient embauchés par l'entreprise. Toutefois, lorsque GSR a proposé aux CCCM qu'ils viennent avec un système de quotas d'embauche pour chaque région, ils s'opposaient à l'idée, préférant que la GSR offre du travail aux meilleures personnes. GSR donne la priorité aux gens du sein des communautés - parties prenantes (ces collectivités adjacentes aux opérations ou aux infrastructures qui sont directement affectés par les opérations ; par ex. Subriso, Akyempim, Dumasi) dans ses décisions de recrutement. Dans une région caractérisée par des mauvaises conditions de vie, la ligne de démarcation entre ceux qui devraient bénéficier ou non peut être difficile à établir. Les entreprises minières considèrent que leurs responsabilités sont vers ces collectivités directement affectées par leurs opérations. Cela peut susciter du ressentiment lorsqu'une communauté n'obtient pas une route pavée comme la communauté voisine. Dans un tel contexte, la ligne de la responsabilité entre l'entreprise et le gouvernement devient imprécise.

En 1992, le Fonds de développement minéral (FDM) a été créé et de concert avec le Bureau de l'administrateur des terres (BA), chacun reçoit 10 % des redevances minières. Donc, la pratique au cours des années est qu'une partie des redevances minières serait disponible d'être utilisé pour le bénéfice des communautés où les activités minières ont lieu. La formule par laquelle le BAT distribue les 10% des recettes au conseil traditionnel et aux assemblées de district est régie par l'article 267 (2) (a) de la constitution du Ghana. Cet article a été reproduit dans la loi 481 (1994) en vertu duquel l'OASL a été créé. Malgré cette pratique, les recettes ne se sont pas transposées en des résultats visibles pour les communautés locales parce que le gouvernement utilise la distribution pour remplacer le soutien du gouvernement centrale et pas pour ajouter d'autres niveaux de soutien. Pour régler ce problème, un projet de loi de FDM a été mis au Parlement du Ghana en janvier 2010. Le projet, s'il deviendra loi, régira le déboursement et l'utilisation des redevances reçues de l'activité minière.

### **9.3 Représentation et voix**

Dans la hâte de la fin des années 1980 de tourner les sociétés minières publiques à des mains privés et d'attirer les IED vers les opérations minières, on a fait peu d'attention aux droits et aux besoins des communautés locales directement affectées par l'extraction. Ni les Assemblées locales de district, ni le gouvernement national du Ghana ne semblent pas d'avoir fait une tentative de prendre en compte comment les collectivités pourraient être affectées par l'expansion de l'extraction minière. De même, la Banque mondiale, qui a promu et a encouragé activement l'ouverture du secteur minier ghanéen vers les IED, semble d'avoir donné aucun examen à la façon dont l'empressement d'ouvrir le Ghana à des sociétés minières étrangères pourrait influencer l'objectif de réduire la pauvreté et les droits de la population locale. Il n'était que jusqu'au milieu ou à la fin des années 1990 quand il y a eu un pousser sérieux vers l'autoréglementation dans le secteur minier pour amender le cadre réglementaire faible et pour promouvoir les meilleures pratiques internationalement acceptées pour la participation et le développement communautaire.

Les ONG se sont orientées habilement vers le vide régulateur afin de sensibiliser et de parler au nom des communautés affectées négativement par l'extraction. Cependant, les priorités des ONG ne sont pas toujours claires ou ne sont pas les mêmes que celles des communautés. À leur côté, les collectivités ne parlent pas nécessairement dans la même voix parce que dans toutes les communautés il y a des intérêts et des opinions différents à jouer. Les ONG locales sont souvent motivés par la nécessité d'obtenir un financement externe (de l'Europe ou de l'Amérique du Nord) et par conséquent peuvent embrasser des positions qui garantiront leur financement, mais ne sont pas nécessairement en ligne avec les priorités communautaires. La question est de savoir dans quelle mesure les ONG, à travers de leur voix et leurs campagnes de sensibilisation, couvrent le spectre des problèmes qui inquiètent les communautés au-delà du problème évident de l'environnement.

#### **9.4 La responsabilité sociale des entreprises et les actions durable des entreprises**

Depuis 2006, GSR a entrepris un certain nombre des mesures d'améliorer sa performance par rapport à la RSE. Un thème central de ses efforts a été d'améliorer les relations communautaires. Il est clair que GSR comprend qu'elle a la responsabilité d'ajouter valeur sociale et économique à la communauté partie prenante et de ne pas s'engager seulement dans des actes aléatoires de philanthropie.

Les différentes interprétations de ce que le rôle de GSR dans la communauté devrait signifier montrent que GSR doit continuer ses efforts pour comprendre la communauté locale et pour l'informer sur le business général de l'extraction d'or. Les différences entre les gens de l'industrie minière du Ghana et la population en général en ce qui concerne leurs aspirations et leur éducation continueront à lever des défis pour les deux parties. L'engagement continu de l'entreprise et des communautés pour régler les questions identifiées est susceptible de se poursuivre jusqu'à la fin de la vie de mine. L'engagement pris par les deux parties de communiquer et de résoudre les problèmes se traduira par une meilleure compréhension tant au sein et entre les divers groupes intéressés.

Le meilleur exemple d'effort de GSR d'ajouter valeur sociale et économique est la GSOPP qui a le potentiel de fournir moyens de subsistance durables pour les gens bien après que les mines vont se fermer. Le projet de GSOPP est une initiative unique de GSR dans l'espace ghanéen de la RSE. Sa valeur principale consiste à l'utilisation de l'impulse de la communauté, des gens, de leur habitat naturel et de leurs inclinations économiques naturelles (l'agriculture). Il part également de la tendance à fournir les infrastructures sociales et les aménagements dans l'effort palliatif typique (écoles, forages, commandites). C'est, au lieu de cela, un projet qui est, peut-être, autonome et économiquement viable avec une perspective réelle d'améliorer le niveau de la vie des collectivités participantes. Peut-être, le projet siège bien avec les *approches ajout-valeur* de RSE que certains universitaires et observateurs de l'industrie ont argumenté. L'argument essentiel de *l'approche ajout-valeur* est que les entreprises opérant dans les régions en cours développement ont la responsabilité de protéger et de promouvoir le développement social, financier, humain et du capital communautaire qu'elles viennent d'être confiée en vertu de leurs opérations. La clé de l'effort de garder et de promouvoir des tels capitaux serait représentée par des initiatives qui créent des liens économiques au sein des communautés qui ont le potentiel d'améliorer les ressources existantes. Cela aide l'entreprise minière (par exemple) d'aller au-delà de l'extraction vers la construction d'une économie durable par laquelle les collectivités peuvent survivre au-delà et en dehors des industries extractives. GSOPP répond à cette norme par assurer à, et avec, les communautés locales, les possibilités d'avoir une économie basée sur le palmier à huile qui est tout naturelle pour la zone locale. De toute évidence, l'avantage supplémentaire consiste dans l'intention de PPHGS de récupérer une partie des terres utilisées par l'exploitation minière dans le cadre du projet de PPHGS.

Après avoir lancé un projet viable comme le GSOPP, l'entreprise doit continuer à travailler pour répondre à une dynamique de constamment changement des attentes et des exigences de la communauté. En travaillant avec ses parties prenantes la GSR a acquis une compréhension de l'importance de parties prenantes locales en ce qui concerne l'agriculture et le terre et a répondu structurellement à l'intérieur de l'entreprise comme dans la pratique grâce à son évolution des réponses aux problèmes et aux préoccupations.

À l'heure actuelle, on espère que les changements de l'échelon organisationnel et l'architecture éthique interne qui sont actuellement élaborés par GSR peuvent fournir la capacité de soutenir une action responsable grâce à la réhabilitation et à la fermeture de ses opérations.

## **9.5 Colloque des sociétés minières, des communautés, des ONG et du gouvernement**

Les questions dont cette étude de cas a identifié sont représentatives pour les nombreux défis présents dans les collectivités minières dans les régions en cours de développement. Les voix et les perspectives sont variées et sont souvent un mélange à la fois des réalités socio-économiques et politiques dures et des sensibilités émotionnelles psychologiques. Nous constatons qu'il semble exister une nécessité des acteurs de l'industrie (les entreprises et la Chambre des mines), des communautés, des groupes de défense, comme les ONG et l'État (grâce à son gouvernement local), de former une table ronde qui répond aux questions essentielles à parti d'une approche bout à bout. Une telle table ronde (ou série de tables rondes) fonctionnerait au niveau communautaire où les activités minières prend place. Ces tables rondes devraient être dirigées localement par le District générale avec l'appui de l'État, mais sans fonctionner comme un autre organe d'État.

Étant donné l'existence de beaucoup de voix et d'intérêts dans le secteur des industries extractives, des dialogues localement concentriques et itératifs (qui sont considérés comme une institution localisée dans le cadre de l'activité minière, des acteurs et des activités de l'industrie extractive) devrait permettre des plates-formes localisées pour l'attention à et pour prendre la décision des diverses questions surgissant. Notre point ici est que, bien qu'il y ait des caractéristiques communs dans les problèmes soulevés par les communautés (tant au niveau de Wassa et de Bogoso), l'exploitation minière à Wasa (et à Bogoso) aurait besoin de travailler sur leurs problèmes urgentes avec leurs groupes d'intérêts particuliers dans un mode itératif. GSR est déjà dans ce genre de processus de table ronde localisée à une échelle plus modeste avec le projet de réinstallation de Dumasi où toutes les parties prenantes sont impliquées dans la recherche des solutions aux défis de la réinstallation. Si appliquée plus largement, une telle approche s'efforcera de déterminer quels acteurs peuvent utilement être responsable d'une certain action, initiative ou responsabilité statutaire, et déterminer comment d'autres acteurs peuvent appuyer. L'objectif étant d'atténuer la pauvreté, renforcer et améliorer la vie et de distribuer les gains d'activité minière d'une telle façon pour fournir des solutions durables.

On constate que dans l'espace argumentatif actuel, la chute est simplement la pauvreté continue et la différence évidente entre les richesses possédées et les richesses réalisées causées par une gamme de facteurs communautaires, sociaux et de gouvernement. En outre, un tel processus pourrait atténuer la disjonction actuelle entre les perceptions communautaires sur d'exploitation minière et les efforts des entreprises comme GSR d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des pratiques de RSE. Si on reconnaît que la favorisation du développement économique, social et de la valeur environnementale par l'exploitation minière est une responsabilité partagée, on aiderait à avancer la discussion au-delà des allégations et du ciblage déséquilibré d'un acteur unique vers l'identification des solutions à des problèmes actuels.

## **Conclusion**

Le cas de GSR au Ghana est évidemment intéressant. Nos conclusions comme chercheurs suggèrent que GSR a avancé sur un continuum de la responsabilité et de la réactivité aux défis et aux réalités de la RSE. Si on utilise une approche historique, on peut voir clairement qu'à partir des relations communautaires difficiles du début des années 2000, GSR a réalisé, jusqu'à 2009, des progrès significatifs dans la liaison avec les communautés et les parties prenantes. Si on prit à l'égard une approche absolutiste - de ce que l'entreprise fait ou ne fait pas - il est encore évident qu'elle a effectué une variété d'initiatives de RSE couvrant la totalité du spectre des possibilités : construire des écoles, parrainer des étudiants, appuyer des projets communautaires, fournir des emplois. D'une perspective du développement durable, GSR a lancé un projet (PPHGS) qui doit certainement être considéré comme un jalon sur la route de la durabilité. Ce projet est viable au-delà de l'existence de la mine, il contribue à l'économie locale d'une manière durable, bien que les impacts totaux et nets soient encore à être dérivés (réalisable du moment quand les plantations de palmiers commencent à porter des fruits et le PPHGS coups à la transformation ou la vente des fruits des palmiers). En plan organisationnel, les approches de GSR suggèrent que ses efforts en ce qui concerne la RSE sont désormais fermement situés dans l'agenda stratégique de l'entreprise ainsi augurant bien pour la durabilité de la responsabilité sociale de GSR.

Malgré ces possibilités avancées et progressistes, on conclut que l'équilibre des preuves suggère que le voyage de GSR vers la RSE a débuté peut-être vraiment seulement maintenant. L'agitation autour des promesses de l'entreprise de récupérer des terres et autour de l'ensemble des attentes communautaires toujours changeantes signifie que la GSR doit continuellement s'engager et se réengager aux efforts avec tous les acteurs impliqués. On conclut encore que dans l'espace ghanéen les défis de RSE requièrent plus d'engagement de l'État vers ses responsabilités au sein des collectivités minières.

## **Appendice no. I**

### **Les investissements communautaires en 2008.**

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
----------------	------------------------

#### **I. Détail par mois par mois de dépenses pour le développement communautaire y compris :**

---

##### **a. Cliniques médicales**

---

##### **1999**

Réhabilitation de la clinique de Bogoso	20 000
---	--------

##### **2004**

<b><i>Le projet « Cure » – Fourniture d'équipement médical</i></b>	44 000
--	--------

Le district de Prestea Huni Valley ( Bogoso, Dumasi, Himan)
---

Le district de Wassa Mpoho – Hôpitaux
---------------------------------------

Le district de Wassa West – Hôpitaux
--------------------------------------

Le district de Wassa Amenfi East – Hôpitaux
---

Le district de Shama Ahanta East – Hôpitaux
---

Kede dans la région de l'est- Hôpitaux
--

Kole Bu Teaching Hospital – Hôpitaux
--------------------------------------

##### **2005**

<b><i>Le projet « Cure »- Fourniture d'équipement médical</i></b>	44 000
---	--------

Le district de Prestea Huni Valley ( Bogoso, Dumasi, Himan)
---

Le district de Wassa Mpoho – Hôpitaux
---------------------------------------

Le district de Wassa West – Hôpitaux
--------------------------------------

Le district de Wassa Amenfi East- Hôpitaux
--

Le district de Shama Ahanta East – Hôpitaux
---

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
KeleBuTeaching Hospital – Hôpitaux	
La construction du centre de pesage de New Anfegya	23 679
5 tonnelets en plastique pour les résidences des infirmières de la clinique de santé Bogoso.	-
Donation de compassion à Akoma Akua Nana pour ses factures médicales	659
Hôpital gouvernemental - (Le projet Cure Allocation) - Prestea	15 000
Vers la première phase du Programme 2005 de vaccination	329

### **2006**

***Le projet « Cure » - Fourniture d'équipement médical – L'hôpital gouvernemental de Prestea*** 44 000

Le district de Prestea Huni Valley ( Bogoso, Dumasi, Himan)

Le district de Wassa Mpho

Le district de Wassa West

Le district de Wassa Amenfi East

Le district de Shama Ahanta East

KeleBuTeaching Hospital

I-ventilateur de plafond. 5-tubes fluorescents (4f). 5-raccords complets – Bogoso

Donation de 32 réservoirs d'eau (en caoutchouc) - Prestea

5 tonnelets en plastiques - St James Foundation - les résidences des infirmières de la clinique de santé Bogoso.

Donation de compassion à Tufuhene pour ses factures médicales - Himan 220

Donation de compassion à Abusuapayin pour ses factures médicales – Himan 1 647

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
Donation de compassion à Nana Akua Akoma pour ses factures médicales – Himan	663
Donation de compassion à Nana Gyetuah Brimpong pour ses factures médicales – Himan	552
<b><u>2007</u></b>	
Le projet « Cure » - Fourniture d'équipement médical – Prestea, Wassa, Amenfi, Mpohoh, Ahanta, Kelebu	44 000
<b>Total partiel</b>	<b>238 748</b>

---

#### b. Bibliothèques

---

##### 2005

Le projet de la bibliothèque municipale - Bogoso	52 677
La clôture pour la bibliothèque municipale Phase I - Bogoso	13 000

##### 2006

La clôture pour la bibliothèque municipale Phase II - Bogoso	22 000
Ameublement de la bibliothèque municipale - Bogoso	1 918

<b>Total partiel</b>	<b>89 595</b>
----------------------	---------------

---

#### c. Livres

---

##### 2005

École secondaire de Amenfiman – Donation des livres	-
École Cambridge Preparatory & JSS - Donation des livres	-
École secondaire pour adultes St. Augustine - Donation des livres	-
École méthodiste de Bogoso - Donation des livres	-
St. Augustine's JSS - Donation des livres	-
Le conseil du district - Donation des livres	-

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
Prestea Catholic District Primary - Donation des livres	-
Methodist Primary - Donation des livres	-
École Cambridge Preparatory & JSS - Donation des livres	6 037
<b>2006</b>	
Donation de livres et de meubles pour Golden Star School	1 098
<b>Total partiel</b>	<b>7 135</b>

---

**d. Ecoles**

---

**1999**

La construction de Golden Star School Block - Akokobediebro 45 000

**2005**

Centre de garderie- Mbease Nsuta 25 000

**2006**

Le bâtiment du Centre pour l'enfant - Kwame Niampah 25 000

Les salles de classe et la salle du personnel d'école secondaire de Prestea 54 600

120 sacs de ciment pour l'école secondaire technique de Prestea 659

À l'aide de la seule femme qui offre une maîtrise dans l'ingénierie minière 25 357

Le fond éducationnel du conseil traditionnel Wassa Fiase - Tarkwa 4 940

Donation d'argent pour l'école SDA – Prestea 55

Vers leur e-étude et programme de IT – Bogoso 5 488

**2007**

Salles de classe, la section technique, Prestea Phase 2 91 499

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
<b><u>2008</u></b>	
6-salles de classe double véranda bureau & block	79 170
<b>Total partiel</b>	<b>356 768</b>

---

#### e. Bourses

---



---

#### f. Équipes de football

---

#### 2000

La construction du terrain de football - Bogoso	35 000
---	--------

#### 2005

La clôture pour le parc municipale - Phase I - Bogoso	13 000
Donations sportifs # I – Toutes les communautés	40 000

#### 2006

La clôture du parc de football-Bogoso	20 000
Donation d'argent pour Prestea Mines Star (FC)	3 098
Somme donnée à Prestea mines stars	10 000
Donation d'argent pour Bogoso Golden Stars (FC)	500

#### 2007

Matériel éducationnel pour Golden Star School	1 087
---	-------

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
----------------	------------------------

**2008**

Donation d'équipement sportif pour Bogoso Circuit Schools	532
---	-----

<b>Total partiel</b>	<b>123 217</b>
----------------------	----------------

---

**g. Eau pure**

---

**1999**

Construction d'une fontaine à Handdug - Dumasi	35 000
--	--------

Construction d'une fontaine à Handdug - Kumsono	-
---	---

<b>2002</b>	<b>13 000</b>
-------------	---------------

Construction d'une fontaine à Handdug - Chujah	40 000
--	--------

**2006**

Projet de l'eau- Himan & Ankobrah	20 000
-----------------------------------	--------

Projet de l'eau – Dumasi	3 098
--------------------------	-------

Trous de sonde avec pompes à main dans la communauté de Mbease Nsuta	10 000
--	--------

Coût pour la réhabilitation de trois(3) fontaines excavées à main et avec des pompes	500
--	-----

Coût pour la réhabilitation d'une (1) fontaine excavée à main avec une pompe	
--	--

<b><u>2007</u></b>	<b>  087</b>
--------------------	--------------

Projet de l'eau - Pampe Project Area	
--------------------------------------	--

Projet de l'eau – Chujah	
--------------------------	--

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
Projet de l'eau – Bodwierano	532
Projet de l'eau Kumsono	
<b><u>2008</u></b>	
Fontaine excavée à main à Yakanu	4 375
Fontaine excavée à main à Kumsono	4 375
<b>Total partiel</b>	<b>131 967</b>
<hr/>	
<b>h. Toilettes</b>	
<b><u>2005</u></b>	
Aqua Privy - Prestea Bolakvir	15 000
Aqua Privy - Kwame Niampah	16 436
<b>Total partiel</b>	<b>31 436</b>
<hr/>	
<b>i. Projets de subsistance alternative</b>	
Palmiers à l'huile	
<b><u>2001</u></b>	<b>1 863</b>
<b><u>2002</u></b>	<b>6 333</b>
<b><u>2003</u></b>	<b>12 833</b>
<b><u>2004</u></b>	<b>19 615</b>
<b><u>2005</u></b>	<b>32 010</b>
<b><u>2006</u></b>	<b>17 593</b>
<b><u>2007</u></b>	<b>1 097</b>
Poulet	

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
<b><u>2003-2006</u></b>	<b>66 744</b>
Formation & consultation	
<b><u>2003-2006</u></b>	<b>85 000</b>
Formation vocationnelle	
<b><u>2003-2006</u></b>	<b>11 000</b>
Étang pour poissons	
<b><u>2003-2006</u></b>	<b>50 000</b>
Sériculture	
<b><u>2003-2007</u></b>	<b>13 000</b>
<b>Total partiel</b>	<b>317 089</b>

j. GSOPP

#### **2006**

Acquisition de terre	17 536
Préparation/Cultivassions de terre-Bogoso	361 637
Entretien d'exploitation agricole -Bogoso	73 980
Bouture de ligne- Plantation de Himan	1 807
Bouture de ligne - Plantation de New Aboi	1 833
Bouture de ligne - Plantation de Wassa Akyempim	1 275
Bouture de ligne - Plantation de Mbease Nsuta	1 633
Nouveau développement- Plantation de Chujah	1 633

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
Pépinière pour les palmiers d'huile	6 937
Frais généraux de gestion	57 852
<b><u>2007</u></b>	
Entretien – Plantation de Bogoso	156 188
Développement – Plantation de Chujah	52 254
Pépinière pour les palmiers à l'huile	115 427
Frais généraux de management	65 714
Développement – Plantation de Wassa	104 979
<b><u>2008</u></b>	
Entretien – Plantation de Bogoso	10 491
Développement – Plantation de Chujah	10 377
Pépinière pour les palmiers à l'huile	2 434
Frais généraux de management	15 751
Développement – Plantation de Wassa	25 906
Développement -Mbease Nsuta	617
<b>Total partiel</b>	<b>I 086 261</b>

---

#### k. Autres

---

##### 1999

Réhabilitation du chemin - Dumasi Chiefs Palace	5 000
Recouvrance de gravier des chemins municipales - Bogoso	-
Achète des tables et des chaises pour enseignants - Chaises	10 000
Évaluation et réparation du chemin de Ankobrah Village à Himan Village	9 961

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
<b><u>2000</u></b>	
Fourniture de 10 perches du bois pour prolongement d'électricité - Ehyereso	3 000
Fourniture de 20 perches du bois pour prolongement d'électricité - Appiatse	6 000
Fourniture de 10 perches du bois pour prolongement d'électricité - Abotareye	3 000
Fourniture de 12 perches du bois pour prolongement d'électricité - Kojokrom	3 600
Installation des perches de haut tension & transformateur pour la fourniture d'eau potable – Bogoso	9 500
<b><u>2002</u></b>	
Construction du centre communautaire - Bogoso	55 000
<b><u>2005</u></b>	
Allocation pour projets mineurs – Dépense qui sera décidée par GM	50 000
Centre communautaire - Himan	65 000
<b><u>2006</u></b>	
Production des informations communautaires sur l'activité des Conseils pour 20 communautés	3 800
Bungalow de Post Master- Prestea	22 766
Évaluation et réparation du chemin de Bondaye Village à Nsuta Village Road	9 961
Évaluation et réparation du chemin de Ankobrah Village à Himan Village Road	9 961
Évaluation et réparation du chemin de Ankobrah Village à Himan Village Road	9 961
Projet du post de police Prestea (Phase I)	I 200 000

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
<b><i>Donation</i></b>	
<b><u>2005</u></b>	
Somme d'argent reçue de la part de BGL comme donation pour la 48ème indépendance – Bogoso	79
Somme d'argent reçue de la part de BGL comme donation pour la 48ème indépendance -Kwame Niampah	79
Somme d'argent reçue de la part de BGL comme donation pour la 48ème indépendance – Prestea	889
Somme d'argent reçue de la part de BGL comme donation pour la 48ème indépendance –Prestea	79
Donation de compassion à Queen Mother - Himan	659
Donation pour le Conseil traditionnel de Wassa Traditional Council pour la fête des vaches, différents boissons et d'argent comptant	2 415
Donation de compassion- Chief of Himan	274
Donation de compassion à ceux affectés par la réhabilitation du chemin de Himan	373
Donation de cent sacs de du cément pour St. James Foundation	674
<b><u>2006</u></b>	
Donation de 10 caisses de mineraï pour la 49ème célébration de l'indépendance- Kwame Niampah	110
Donation pour la 49ème célébration de l'indépendance - Bogoso	220
Donation de 60 caisses de mineraï pour la 49ème célébration de l'indépendance	606
Donation de 30 caisses de mineraï pour la 49ème célébration de l'indépendance - Bondaye	330
Donation pour la 49ème célébration de l'indépendance - Prestea	879

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
Donation pour l'église méthodiste Himan - Annual Harvest	55
Donation pour les communautés des musulmans pour la célébration de Idle Fetir	I 445
Donation de ventilateurs de plafond et de bancs	66
Donation pour le Conseil local des Églises Prestea	551
Donation de ciment, feuilles de fer, clous de toits etc. pour les conseils de la zone pour réparer et entretenir les écoles comme partie du Fond pour l'entretien des aménagements communautaire	55
Donation de compassion pour la communauté de la zone de captation	220
Donation pour la mort de la reine mère de Himan	I 072
Donation pour les funérailles des Chefs – Prestea	I 08
Donation de sacs de riz et de gallons d'huile végétal - Prestea	I 098
<b><u>Projets &amp; Donations en 2007</u></b>	
Électrification du site réinstallé à Pampe	4 605
Travaux de réparations de bâtiments Akestiwa	75 694
Projets de réinstallations à Pampe	616 049
Donation de (sacs de riz et de gallons d'huile)	I 087
Donation de compassion pour la communauté de la zone de captation	217
L'assemblée de district de Wassa West & Wassa Amenfi	I 087
Donation de compassion pour Mercy Appiah - Preastea	I 087
La zone de Wassa Akropon - Donation	844
Hôpital gouvernemental - Donation	355
Fondation de St. James - Donation	86
Disable Home - Donation	I 177

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
Aids Charity - Donation	125
Orphelinat - Donation	189
L'assemblée de district de Amenfi East - Donation	333
La journée nationale des agriculteurs - L'assemblée de district de Wassa West	844
La journée nationale des agriculteurs - L'assemblée de district de Wassa Amenfi	844
Wildlife Protection – Le Conseil traditionnel de Wassa Amenfi	326
Donations pour funérailles	108
Donation de Noël - toutes les communautés	1 403
Donation pour les étudiants KNUST	324
Donation de compassion pour les Chefs	1 079
Donation pour le Conseil de la zone de Bogosol	108
Donations des funérailles - Late Nana Buadi II - Mbease Nsuta	541
Donations de boissons pour funérailles	216
Donation de 10 caisses de mineraï pour la 50ème célébration de l'indépendance - Kwame Niampah	
Donation pour la 50ème célébration de l'indépendance - Bogoso	
Donation de 60 caisses de mineraï pour la 49ème célébration de l'indépendance	
Donation de 30 caisses de mineraï pour la 49ème célébration de l'indépendance – Bondaye	
Donation pour la 50ème célébration de l'indépendance - Prestea	
Donation pour la 50ème célébration de l'indépendance -Wassa Akropon	
Donation pour la 50ème célébration de l'indépendance -Tarkwa	
<b><u>2008</u></b>	
Appui pour le 51 ème anniversaire de l'indépendance	809

<b>Domaine</b>	<b>Frais (USD)</b>
Engager le Brassband pour l'anniversaire de l'indépendance	423
Donation de l'église méthodiste – Prestea	102
Projet de réinstallation à Pampe	78 538
<b>Total partiel</b>	<b>2 276 446</b>
<b>Somme totale</b>	<b>4 658 662</b>

## **Appendice no. 2 :**

Questions posées pendant l'enquête de l'opinion publique à Bogosso et à Wassa

Instructions pour les RA:

À découvrir : la catégorie d'âge ; l'emploi actuel ; la zone actuelle de résidence actuelle ; est l'intimé homme ou femme ?

1. Vivrez-vous dans cette communauté ? (Pour combien du temps avez-vous vécu ici ?)
2. Êtes-vous originaire de cette communauté ? Si non, d'où êtes-vous originaire ? Et qu'est-ce que vous a amené ici ?
3. Connaissez-vous la situation de la mine ?
4. Après vous, quels ont été les effets positifs et les résultats négatifs de la présence de la mine ici ? (C'est de votre propre expérience ou c'est ce que vous avez entendu d'autres disant ?)
5. Que souhaitent-vous que la mine ferait différemment dans la façon dont elle a des liaisons avec la communauté ?
6. Avez-vous des amis ou des parents qui travaillent à la mine ? (Si oui, comment ils disent qu'ils sont traités dans leur qualité des employés ?)
7. Avez-vous été directement affectés par la mine ? (Positivement ou négativement ?)
8. Comment les choses comme
  - I. L'agriculture

2. L'eau potable

3. La location etc.

Ont été affectés par la présence de la mine ?

## Références

- Akabzaa, T. 2000. *Boom and Dislocation: The Environmental and Social Impacts of Mining in the Wassa West District of Ghana*. Accra, Ghana: Third World Network.
- Akabzaa, T. 2001. Research for Advocacy on Issues on Mining and the Environment in Africa: A case Study of the Tarkwa Mining District, Ghana. In *Mining, Development and Social Conflicts in Africa*. Accra, Ghana: Third World Network.
- Akabzaa, T. and A. Darimani. 2001. *The Impact of Mining Sector Investment: A Study of the Tarkwa Mining Region*. Draft Report. Structural Adjustment Participatory Review Initiative (SAPRI), Accra, Ghana.
- Akpalu, W. and P. Parks. 2007. Natural Resource Use Conflicts: Gold Mining in Tropical Rainforest in Ghana. *Environment and Development Economics* 12.
- Amenumey, D.E.K. 2008. *Ghana. A concise history from pre-colonial times to the 20th century*. Woeli Publishing Services. Accra.
- Ayine, D. 2001. The Human Rights Dimension to Corporate Mining in Ghana: The Case of Tarkwa District, in *Mining, Development and Social Conflicts in Africa* Accra, Ghana: Third World Network.
- Aryeetey, E. and Kanbur, R. 2008. *The Economy of Ghana. Analytical Perspectives on Stability, Growth and Poverty*. James Currey/Woeli Publishing Services. NY & Accra.
- Bird, F. and Herman, S.W., (2004). International businesses and Challenges of Poverty in the Developing World: Case studies on global responsibilities and practices. Palgrave Macmillan: New York.
- CHRAJ (Commission on Human Rights and Administrative Justice). 2008. *The State of Human Rights in Mining Communities in Ghana* Accra, Ghana.
- Daily Graphic. 2009. Golden Star Resources Pays \$22 million in Royalties. (May 18).
- Dashwood, H. 2007. Canadian Mining Companies and Corporate Social Responsibility: Weighing the Impact of Global Norms. *Canadian Journal of Political Science* 40 (1): 129-156.

Garvin, T., McGee, T.K., Smoyer-Tomic, K.E. & Aubynn, E.A. (2009). Community – company relations in gold mining in Ghana. *Journal of Environmental Management*, 90, 571 – 586.

Ghana Chamber of Mines (2007) *Publish What You Pay* (Accra).

Ghana Chamber of Mines (2008) *Response by the Ghana Chamber of Mines to CHRAJ's Report on the "State of Human Rights in Mining Communities"* (September), Accra.

Ghana News Agency. 2005. Mining Communities Decry Destruction of their Livelihood (August 13).

Ghana News Agency. 2005. Stop BGL's Irresponsible and Arrogant Mining – Community (August 24).

Ghana News Agency. 2004. EPA Investigates Cyanide Spillage at Bogoso. (October 25).

Ghana News Agency. 2009. Golden Star Resources Builds Police Station. (May 15).

Ghanaian Chronicle. 1998. *Fear, Panic Grip Tarkwa and Environs* (May 28).

GSR (Golden Star Resources). 2009. *Annual Report 2008*.

GSR (Golden Star Resources). 2009. *Sustainability Report 2008*.

GSR (Golden Star Resources). 2008. *Sustainability Report 2007*.

GSR (Golden Star Resources). 2008. *Policy Updates, EHS*. [www.gsr.com/Social\\_Responsibility](http://www.gsr.com/Social_Responsibility).

GSR (Golden Star Resources). 2009. *Golden Star Oil Palm Plantations: An Innovative Approach to Community Sustainable Development* (PowerPoint Presentation) (March).

Hilson, G. 2002. Harvesting Mineral Riches: 1000 Years of Gold Mining in Ghana. *Resources Policy* 28.

Hilson, G. (2007). Championing the Rhetoric? 'Corporate Social Responsibility' in Ghana's Mining Sector. *Greener Management International*, 43 – 56.

Hilson, G. and S. M. Banchirigah. 2009. Are Alternative Livelihood Projects Alleviating Poverty in Mining Communities? Experience from Ghana. *Journal of Development Studies* 45 (2).

Idemudia, U. 2007. Community Perceptions and Expectations: Reinventing the Wheels of Corporate Social Responsibility Practices in the Nigerian Oil Industry. *Business and Society Review* 112 (3): 369-405.

Idemudia, U. 2009. Oil Extraction and Poverty Reduction in the Niger Delta: A Critical

Examination of Partnership Initiatives. *Journal of Business Ethics*: 90(1): 91-116

IFC (International Finance Corporation) 2005. *Policy and Performance Standards on Social and Environmental Sustainability*. [www.ifc.org](http://www.ifc.org). (February 20, 2006).

March, J. and J. Olsen. 1999. The Institutional Dynamics of International Political Orders in P. Katzenstein, R. Keohane and S. Krasner, eds., *Exploration and Contestation in the Study of World Politics*. Cambridge, Mass: MIT Press.

- Mining Association of Canada. 2006. *Towards Sustainable Mining: Progress Report 2005* Ottawa, Canada.
- Mining Association of Canada. 2008. *Towards Sustainable Mining: Progress Report 2007* Ottawa, Canada.
- Nyami, F., J.A. Grant and N. Yakovleva. 2009. Perspectives on Migration Patterns in Ghana's Mining Industry Resource Policy 34.
- Ofori, D. (2007a). "Social Responsibility and Ethics in Ghana: Stakeholders' Expectations and Challenges," in Okpara, J. (editor), 2007. *Management and Economic Development in Sub-Saharan Africa: Theoretical and Applied Perspectives*. Adonis & Abbey: London 63 – 97.
- Ofori, D. (2007b). Corporate Social Responsibility: Perspectives of Leading Firms in Ghana, *Corporate Governance* 7 (2): 178-193.
- Public Agenda. 1998. Time Bomb at Prestea. 4 (31) (August 10-16).
- Puplampu, B. 2004a. A Political and Economic History of Ghana 1957-2003. pp64-74.  
In: *International Businesses and the Challenges of Poverty in the Developing World*. Eds. Bird, F. & Herman, S. Palgrave Macmillan. UK.
- Puplampu, B. 2004b. Capacity Building, Asset Development and Corporate Values: A Study of Three International Firms in Ghana. pp 75-97. In: *International Businesses and the Challenges of Poverty in the Developing World*. Eds. Bird, F. & Herman, S. Palgrave Macmillan UK.
- Thorpe, Mark and Oboro-O'fferie, Rammy (2009) *Community Perceptions and Consultation for Tailings Disposal Facilities in the Developing World*, Denver: Golden Star Resources.
- Veiga, M. M., Scoble, M. and McAllister, M. L. (2001). Mining with communities.  
*Natural Resources Forum* 25, 191 – 202.
- WACAM. (Wassa Association of Communities Affected by Mining).  
<http://www.wacam.org/> (July 20, 2009).